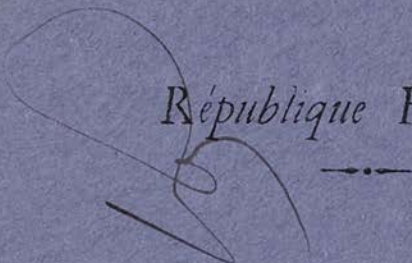


66513, Apes - Stanhones = 1938.

Bulletins



République Française



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS SÉNATORIALES

du 23 Octobre 1938

du Département des ALPES-MARITIMES

Edouard VERMOREL

Officier de la Légion d'Honneur
Industriel

Ancien Combattant

Membre du Comité Exécutif du Parti Radical
et Radical-Socialiste

Handwritten marks and scribbles at the top of the page.

Département

Elections Sénat

Candidat

Département des Alpes-Maritimes

Elections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

Candidat d'Union Départementale

Docteur V. SÈNÈS

Ancien Maire de Vallauris

Conseiller d'Arrondissement

Chevalier de la Légion d'Honneur

Continued from p. 100

Continued from p. 100

Continued from p. 100

Continued from p. 100

Continued from p. 100

Continued from p. 100

Continued from p. 100

Continued from p. 100

Continued from p. 100

ions
Scrutin
PARTI

ons Sénatoriales

Scrutin du 23 Octobre 1938

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

GASTON BAUDOUIN

PROFESSEUR
AU COLLÈGE D'ANTIBES

AN COLLEGE D'ARTS
PROFESSEUR

EASTON BARDON

PARTI SOCIALISTE F. E. T. O.

Scrupin du 33 Octobre 1938

Le Secrétaire

République Française



W. J. J.

République Française



[Handwritten signature]

Scrutin du 23 Octobre 1938

Sénateur sortant

Député-Maire de Nice



14

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

du 23 Octobre 1938

du Département des ALPES-MARITIMES

Edouard VERMOREL

Officier de la Légion d'Honneur

Industriel

Ancien Combattant

Membre du Comité exécutif du Parti Radical
et Radical-Socialiste

Handwritten notes and signatures:
V.
H. Vermorel
Gaut...

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

RECEIVED

République Française



Département des Alpes-Maritimes

Elections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

Jean MÉDECIN

Député-Maire de Nice

Conseiller Général

Officier de la Légion d'Honneur

Docteur V. SÉNÈS

Ancien Maire de Vallauris

Conseiller d'Arrondissement

Chevalier de la Légion d'Honneur

Handwritten signatures and initials:
VH
Médéric
C. S.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

CHICAGO, ILL. 60637

CHICAGO, ILL. 60637

CHICAGO, ILL. 60637

CHICAGO, ILL. 60637

République Française



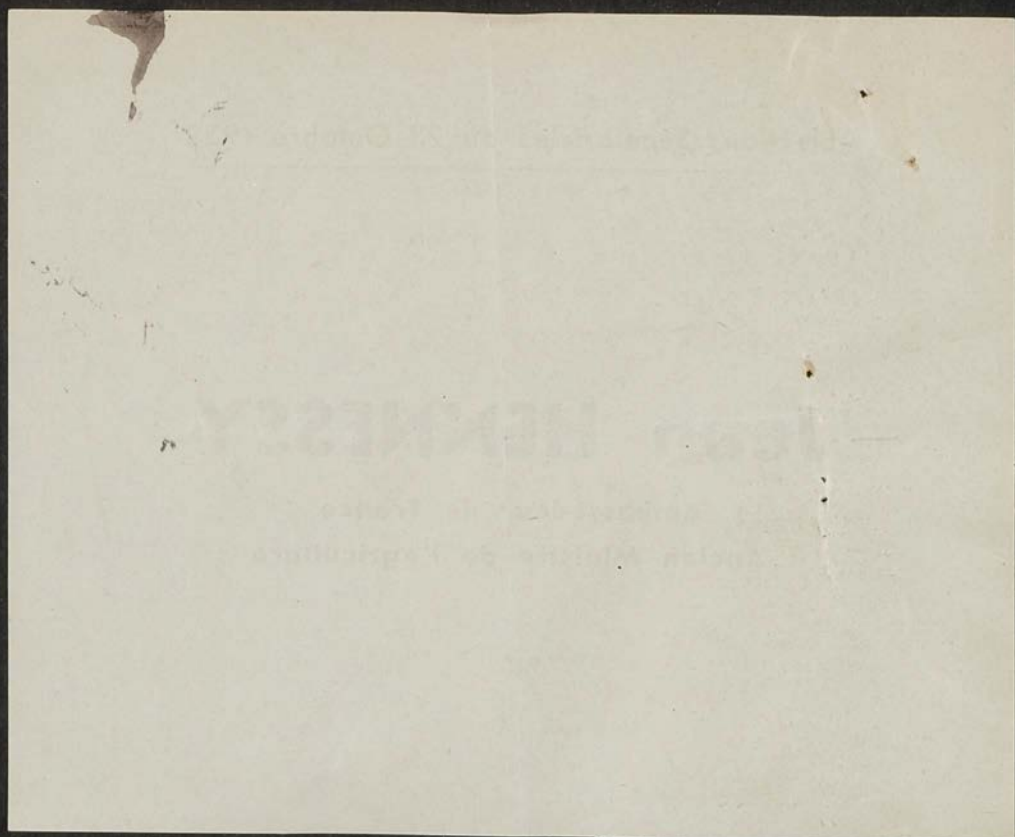
Elections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

Jean HENNESSY

Ambassadeur de France

Ancien Ministre de l'Agriculture

Handwritten signatures and initials:
A large circular mark at the top right.
A signature that appears to read "Hennessy" written diagonally across the right side.
Below it, another signature or set of initials.



Département des Alpes-Maritimes

Elections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

Jean MÉDECIN

Député-Maire de Nice

Conseiller Général

Officier de la Légion d'Honneur

Docteur V. SÉNÈS

Ancien Maire de Vallauris

Conseiller d'Arrondissement

Chevalier de la Légion d'Honneur

Handwritten signatures and initials in the right margin, including a large signature that appears to read "H. M..." and another below it.

Pierre Nouveau

Dear Mother

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

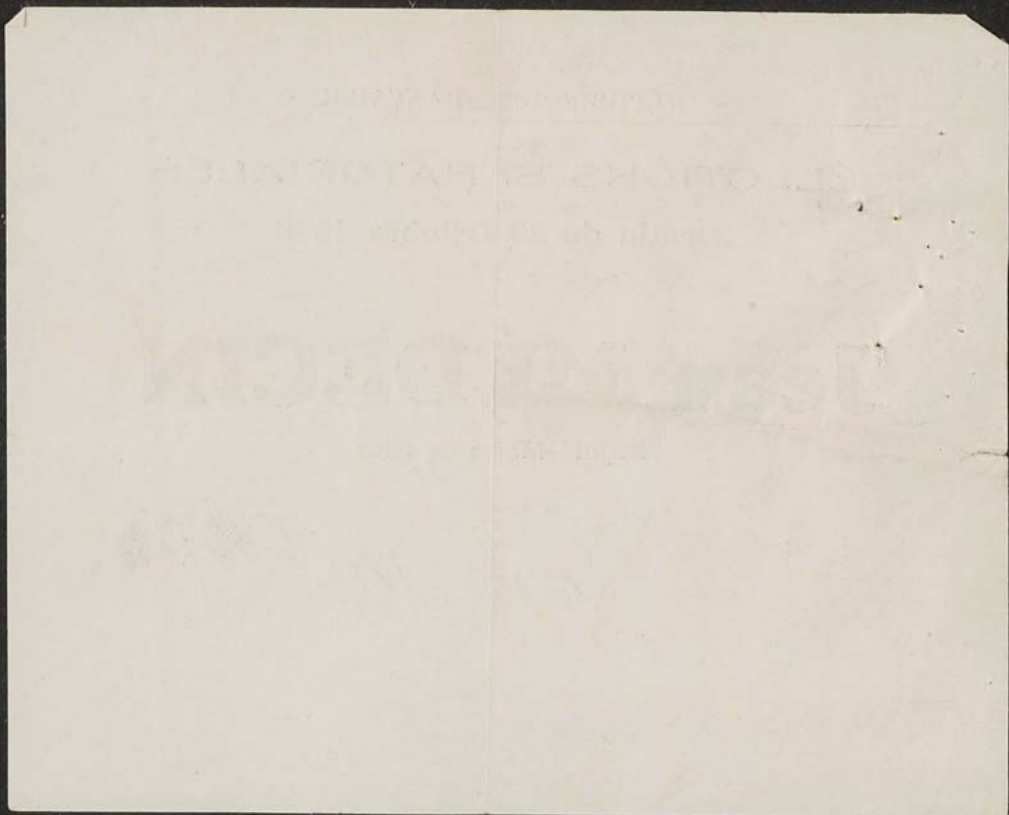
Scrutin du 23 Octobre 1938

Jean MÉDECIN

Député-Maire de Nice

Louis Louis-DREYFUS

Sénateur sortant



République Française



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Scrutin du 23 Octobre 1938

Louis LOUIS-DREYFUS

Sénateur sortant

Jean MÉDECIN

Député-Maire de Nice

IMPRIMERIE KAWAOKA

LECTIONS SÉNATORIALES

Le 22 octobre 1922

LAUS-LOUIS-DRETTUS

Imprimerie KAWAOKA

JEAN MÉDECIN

Général Médecin de l'Armée

Elections Sénatoriales du 23 Octobre 1938

Jean HENNESSY

Ambassadeur de France

Ancien Ministre



UNIVERSITÉ INTERNATIONALE

SIÈGE FÉDÉRAL DE NICE

Secrétaire: J. BARRAL

15, Rue Parmentier NICE

NICE-NOTRE-DAME
R 608

NICE-NOTRE-DAME
15-10-38
23 OCT 1938

à Monsieur
le Président
des

du Sénat
2 Bureau
Paris



Annexé
à la lettre du 27/10/38
à M^{re} l'Intérieur du Sénat
Paris

DECLARATION et PROTESTATION

de

M. Jean BARRAL

HOMME DE LETTRES

*Candidat aux Elections
Sénatoriales du 23 octobre 1938
dans les Alpes-Maritimes*

A Messieurs les Délégués,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je suis candidat aux Elections Sénatoriales de dimanche prochain 23 Octobre 1938.

Ma candidature a pour but de pouvoir protester, le cas échéant, contre les candidats qui auraient recours à la corruption électorale pour se faire élire sénateurs.

Je considère que le suffrage restreint, composé d'élus du peuple, doit avoir la liberté de s'exprimer selon sa conscience, sans qu'il soit possible à un milliardaire de faire peser sur le Département des Alpes-Maritimes le poids de son argent corrupteur pour obtenir un siège au Sénat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma considération très distinguée.

JEAN BARRAL,
de « La France Nouvelle ».



LES MILITANTS
DE
LA FRANCE NOUVELLE
LIGUE DE LA RÉNOVATION
FRANCHISTE

15, Rue Parmentier

(Jean Barral)

NICE



times, j'ai l'honneur de vous adresser par la présente une protestation contre l'élection de M. Louis Louis-Dreyfus, Sénateur sortant.

Je vous prie de vouloir bien en prendre acte. M. Louis Louis-Dreyfus, qui n'a été élu Sénateur qu'au deuxième tour de scrutin par six voix de majorité par rapport au quorum légal, n'ayant pu obtenir cette majorité que grâce à des manoeuvres et à des procédés qui entâchent son élection de nullité.

Je me ferai un devoir de vous adresser en temps opportun un dossier justifiant le bien fondé de ma protestation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très respectueuse.



J. Barral

NO 476 VU POUR L'ÉMISSION DE LA SIGNATURE

DE M.

Barral. Jean. Jean

ARRIVÉE ci-dessus

NICE... 28 OCT 1938

LE MAIRE

L'ADJOINT DÉLÉGUÉ



Murphy

1 annexe : Déclaration

SÉNAT

République Française

Secrétariat Général
de la Présidence.

Monsieur le Président
du 2^e Bureau (Electeurs Sénatoriaux sous
le département des Alpes Maritimes.)

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(MODÈLE N° 8)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913, 31 MARS 1914,
30 DÉCEMBRE 1928 ET 10 AOÛT 1929

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 23 octobre 1937,
à Nice, pour élire 2 sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent trente huit, le vingt trois du mois d'octobre
nous (1) Jean Lajus - Président.
du tribunal de première instance de Nice - nous sommes
rendu dans la salle du Tribunal de Commerce au Palais de Justice à Nice
local désigné pour la réunion du collège électoral du département des Alpes-Maritimes
convoqué en vertu du décret du 14 septembre 1937
à l'effet d'élire deux sénateurs.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Louis Carvin (délégué de Grasse), né le 6 mai 1889
M. Denis Bottonne (délégué de Nice), né le 24 mai 1888
M. Joseph Gayot (délégué La Trinité), né le 21 mai 1906
M. Jacques Bonnin (délégué de Nice), né le 26 mars 1908

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire, M.

Chrissi (Gaspard), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée
par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928
et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des
17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, modifié par le décret du
24 mai 1934, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement et de séjour allouée
aux électeurs sénatoriaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote, ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante⁽¹⁾:

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	C _R	— 160	électeurs.
2 ^e Section, —	C _R	—	M _E	— 160	—
3 ^e Section, —	M _E	—	Z	— 161	—
4 ^e Section, —		—		—	—
5 ^e Section, —		—		—	—
6 ^e Section, —		—		—	—
7 ^e Section, —		—		—	—
8 ^e Section, —		—		—	—
9 ^e Section, —		—		—	—
10 ^e Section, —		—		—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs⁽²⁾ de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 ^{re} SECTION	Président	M. (3)	Charles	Carvin
	Scrutateurs	M.	Engène	Béranger
		M.	Paul-Louis	Balestre
		M.	François	Gastaud
2 ^e SECTION	Scrutateurs	M.	Charles	Blancardi
		M.	Jules	Grec
		M.	François	Castillon
		M.	Calixte	Ciamin
		M.	Marius	Gola
3 ^e SECTION	Scrutateurs	M.	Jean	Verdeil
		M.	Pierre	Alziary
		M.	Emile	Boulinque
		M.	François	Langier
		M.	Gaspard	Gofon
4 ^e SECTION	Scrutateurs	M.	Ferdinand	Garino
		M.		
		M.		
		M.		
		M.		
5 ^e SECTION	Scrutateurs	M.		
		M.		
		M.		
		M.		
		M.		

6° SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
7° SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
8° SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
9° SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
10° SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *deux*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe: le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargement qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargement et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté : 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	160	160	0	0	0
2 ^e Section.....	160	160	0	0	0
3 ^e Section.....	161	161	0	0	0
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	481	481	0	0	0

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir n'ont pas été comptées dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M. Louis Dreyfus	M. Jean Médieu	M. Jean Hémery	M. Victor Senès	M. Gaston Bandon	M. Claude Verrière	M. Edouard Mondes	M. Divers	M. Blancs ou nuls	M.
1 ^{re} Section.....	160	0	160	2	70	127	29	32	14	11	10	13	2	
2 ^e Section.....	160	0	160	2	74	116	36	32	15	11	11	10	2	
3 ^e Section.....	161	0	161	0	74	120	41	27	15	11	7	12		
4 ^e Section.....														
5 ^e Section.....														
6 ^e Section.....														
7 ^e Section.....														
8 ^e Section.....														
9 ^e Section.....														
10 ^e Section.....														
TOTAUX.....	481	0	481	4	218	363	106	91	44	33	28	35	4	

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	481
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....	481
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....	481

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾	481
--	-----

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs ; enveloppes sans bulletin ; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ; enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature ; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾.....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾.....

4
477
239

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. Jean Médecin	trois cent soixante trois voix	363
M. Louis Louis-Dreyfus	deux cent dix huit	218
M. Jean Hennessy	Cent six	106
M. Victor Sénéchal	quatre vingt onze	91
M. Gaston Baudouin	quarante quatre	44
M. Claude Vermorel	trente trois	33
M. Edouard Jonas	vingt huit	28
M. Diers	trente cinq	35
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....	Quatre	4

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. (3) Jean Médecin Député de A.M. et Maire de Nice
ayant obtenu un nombre égal de voix au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur.

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Un scrutin de ballottage est nécessaire pour attribuer un siège de sénateur au 2^e tour.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de *un* sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à *douze* heures.

Le Président,

Shaw

Le Secrétaire,

[Signature]

Les Membres du bureau,

*L. Sutton
P. Caumont
[Signature]
[Signature]*

2^e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section	159	159	0	0	0
2 ^e Section	160	160	0	0	0
3 ^e Section	160	160	0	0	0
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX	479	479	0	0	0

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M. Louis-Louis Duffès	M. Victor Sévès	M. Gaston Baudouin	M. Verwood	M. Hennequin	M. Jonas	M. Pédélecq	M. Lenoire	M. Divers	M. Nula
1 ^{re} Section	159	0	159	0	84	38	16	6	12	3				
2 ^e Section	160	0	160	2	81	35	14	12	10	3	1	2		2
3 ^e Section	160	0	160	0	80	28	17	14	20				1	
4 ^e Section														
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX	479	0	479	2	245	101	47	32	42	6	1	2	1	2

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits..... 481
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement..... 479
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes..... 479

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾.....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs : enveloppes sans bulletin : enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître : enveloppes non réglementaires ; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur ; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature : enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature ; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, dont le total excède celui des sièges à pourvoir ; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs⁽²⁾.....

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés..... 477
MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾..... 239

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M. Louis Louis - Dreyfus	deux cent quarante cinq	245
M. Victor Lénès	cent un	101
M. Gaston Baudouin	quarante sept.	47.
M. Jean Hennessy	quarante deux	42.
M. Claude Vermorel	trente deux	32.
M. divers	dix	10.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.
Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. Louis Louis - Dreyfus -
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur .
Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

[Handwritten signatures: J. Houy, Le Secrétaire, and several members of the bureau including G. C. et Houy, P. C. et Houy, and A. Guérin]

3^e TOUR DE SCRUTIN

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS A									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section.....														
2 ^e Section.....														
3 ^e Section.....														
4 ^e Section.....														
5 ^e Section.....														
6 ^e Section.....														
7 ^e Section.....														
8 ^e Section.....														
9 ^e Section.....														
10 ^e Section.....														
TOTAUX.....														

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M ⁽³⁾
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à _____ heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi ;

Sous les n°s _____ à _____, les listes d'émargement en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture ;

Sous les n°s _____ à _____, les feuilles de pointage :

Sous les n°s _____ à _____, les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins trouvés sans enveloppe.....
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....
Enveloppes sans bulletin.....
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....
Enveloppes non réglementaires.....
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur.....
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature.....
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature.....
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents dont le total excède celui des sièges à pourvoir.....
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs.....

Enfin, sous les n°s _____ à _____, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

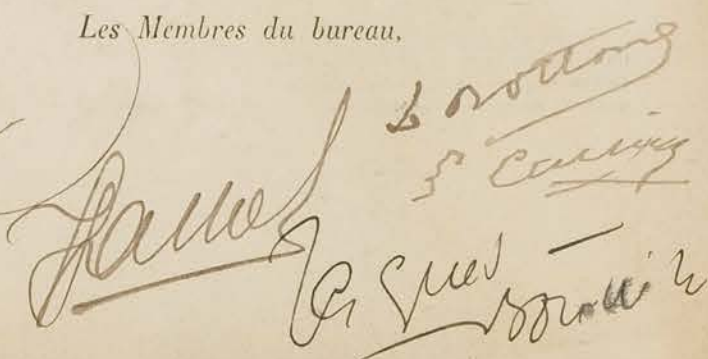
Le Président,



Le Secrétaire,



Les Membres du bureau,



MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 23 Octobre 1938

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits.	481
Nombre des votants	481
Nombre des suffrages exprimés	477

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Médecin
 Prénoms : Jean
 Qualification, profession, etc. : député des A. M. H. - Haut de Nice.
 Date de la naissance : 2 Décembre 1890

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu 363

6-366-1926. [7938]

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Louis - Louis Dreffler	sénateur sortant - rad. ind.	215
M. Jean Hennery	député . . . Rep. de Gauche . .	106
M. Victor Louis	Conseiller d'arrond. . . U. R. .	91
M. Gaston Baudouin	S. F. I. O.	44
M. Claude Vermorel	Radical Socialiste	33
M. Honoré Edouard	U. S. R.	25
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.		35

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . .

MEMBRE DU SÉNAT.

Élu le 23 Octobre 1938.

(2^e tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	481
Nombre des votants	429
Nombre des suffrages exprimés	427

CANDIDAT PROCLAMÉ.

Nom : Louis Dreyfus

Prénoms : Louis

Qualification, profession, etc. : Négociant - armateur

Date de la naissance : 6 Septembre 1867

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu	245
--	-----

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. Victor Lénès	Conseil. d'arrond.	U. R.	101
M. Gaston Baudouin	S. F. I. O.		47
M. Jean Hennessy	Rep. de G.	deputé	42
M. Claude Vermorel	Radical	Socialiste	32
Divers, bulletins nuls ou voix perdues			12

TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne	429
--	-----

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

du 23 octobre 1938.

TABEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
Antibes	Lautier Jean	accepté	Peigné Roger	accepté	
	Grec Jules	d°	Corme Pierre	d°	Haine
	Castillon François	d°	Gilli Victor	d°	1 ^{er} suppl.
	Promageau Marcel	d°			
	Fabre Eugène	d°			2 ^o adj.
	Verine Auguste	d°			
	Fulconis Philippe	d°			
	Prisco Henri	d°			2 ^o suppl.
	Bourayne Armand	d°			1 ^{er} adj.
	Perino Jean	d°			
Biot	Gilbert Louis	d°			
	Estradier Gérard	d°			
	Plaucheur Joseph	accepté	Joulion Hippolyte	accepté	Haine
	Bel Joseph	d°			adj.
Vallauris	Chalmette Pierre	accepté	Agard Jules	accepté	Haine
	Derigon Paul	d°	Dogliani Haim	accepté	1 ^{er} adj.
	Lieutaud Etienne	d°	Rossi Joseph	accepté	1 ^{er} suppl.
	Corporandy Pierre	d°			
	Pellerin Emmanuel	d°			
	Bremond Henri	accepté			
	Peneguer Henri	accepté			
(12) (à suivre)	Gussel Jean	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Vallauris</u> (suite)	Michel Julien	accepté			
	Giello Blaise	d°			
	Trijoul Pierre	d°			
	Currand Jean	d°			
<u>Bar. sur. Loup</u>	Chauvet Louis	accepté	Jubelin Joseph	accepté	
	Maurier Marcel	d°			
<u>Caussols</u>	Eunel Théophile	accepté	Pellegrin Antoine	accepté	
<u>Châteauneuf-de-gran</u>	Boucard Y. J.	accepté	Carnatte Honoré	accepté	Haie
	Bonmar François	d°			1 ^{er} adj.
<u>Courmes</u>	Euzière Louis	accepté	Goulian Emile	accepté	Haie
<u>Gourdon</u>	Langier Pierre	accepté	Giraud Pierre	accepté	Haie
<u>Opi</u>	Bouis Jean	accepté	Carlavan Joseph	accepté	Haie
<u>Roquefort</u>	Merle Antoine	d°	Béraud Joseph	accepté	Haie
	Gentilhomme Henri	accepté			
<u>Le Rouret</u>	Bertrand Jean	accepté	Penfé Séverin	accepté	Haie
	Giraud Denis	accepté			adj.
<u>Tourette s/Loup</u>	Gugier Adolphe	accepté	Rafet Hippolyte	accepté	Haie
	Hallet Félix	d°			
<u>Valbonne</u>	Borie Maurice	accepté	Pourcel Emile	accepté	Haie
	Biglun Barthélemy	d°			
	Vial Hippolyte	accepté	Gugier Jean	accepté	Haie
	Barusier Jean	d°	Martin Emile	d°	
	de St Terréol	d°			
<u>Cagnes-sur-Mer</u>	Raybaud Ludovic	d°			
	Bretor Gaston	d°			
	Gctobon Antoine	d°			
	Tordo Paul	d°			1 ^{er} adj.
	Blanc Paul	d°			
	Brunet Louis	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>La Colle</u>	Teisseire Honoré	accepte	Cappa Michel	accepte	Haire
	Gilly Pierre	d°			supl°
	Layet Y. Byte	d°			
<u>St Laurent du Var</u> 25	Clericy Louis	accepte	Blanc Louis	accepte	
	Dechame Emile	d°	Leonard Zacharie	d°	
	Arnaud Léonard	accepte			
	Lantelme Paul	accepte			
	Durando Antoine	d°			
	Maurel Charles	d°			
	Dalmas Joseph	d°			
	Gimello Prosper	d°			
	Dornolo Joseph	accepte			
	Demargne Haie	accepte	Lautier Antonin	accepte	Haire
<u>Saint-Paul</u> 22	Gubreuf André	d°			adj°
<u>Villeeneuve-Loubet</u> 963	Sauvan Joseph	accepte	Gimello Jean	accepte sup ^{re}	Haire
	Hugues Henri	d°			adj°
Remplacé par Mormet	Chauve Augustin	accepte	Esoute Louis	accepte 1 ^{re} sup ^{re}	
	Poyand Auguste	d°	Mormet Emile	d°	
	Jouffray Paul	d°	Tramier Firmin	d°	1 ^{re} adj°
	Moulin Francis	d°	Bret Edouard	d°	
	Allavena Jean	d°			
	Nouveau Pierre	d°			Haire
	André Victor	d°			2 ^{de} adj°
	Jourtau Henri	d°			
<u>Cannes</u> 15	Bousquet René	d°			
	Vassiaux Aimé	d°			
	Bardon Max	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Caumes (suite)	Weibel Fernand	accepte			
	Chiozza Joseph	d°			
	Nami Jean	d°			
	Ruas Marcel	d°	remplacé par Ruas Escoute Louis	1 ^{er} suppléant	
	Bode Léon	d°			
	Bret Louis	d°			
	Muraccioli J. B ^{te}	d°			
	Ardisson Antoine	accepte	Rossi Louis	accepte	
	Rebufel François	d°	Pessi Dominique	d°	Haire
	Limard Albert	d°	Spada Gaudré	d°	
	Burchel Joseph	d°			
Le Caumet 15	Mangioni Sébastien	d°			
	Gras Albert	d°			
	Bernard Clément	d°			
	Mason Antoine	d°			
	Raybaudi J. B ^{te}	d°			
	Ardisson Honoré	d°			
	Trincheri Joseph	d°			
	Picard Louis	d°			2 nd adf ^t
	Baillard Alexandre	accepte	Calbirola Louis	accepte	
Handeheim 41	Mourer François	d°			adf ^t
	Grosso François	d°			sup ^{re}
	Casson Alexandre	accepte	Dupenble Jean	accepte	Haire
Mouans-Sartoux	Rapon Claude	d°			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<u>Mougins</u> 36	Darmus Jean	accepte	Vial Raoul	accepte	adj. ^t
	Bailet Antoine	d. ^o	Vial Jean Bapt.	d. ^o	
	Veyan Charles	d. ^o			sup. ^{re}
	Javabre Lucien	d. ^o			Haine
	Maubert Claude	d. ^o			
	Canquil Sébastien	d. ^o			
<u>La Roquette</u> 123 s/ Lingne	Dubreuil Clément	accepte	Panisse Emile	accepte	adj. ^t
	Graille Jacques	d. ^o			sup. ^{re}
<u>Thérès s/ Her</u>	Dahon Charles	accepte	Pastor J. Bp ^{te}	accepte	
	Alix Albert	d. ^o			
<u>Bezaudun</u>	Martin François	accepte	Martin Edmond	accepte	Haine
<u>Bouyon</u>	Kunel Félix	accepte	d'Authier Léopold	accepte	Haine
<u>Cijères</u>	Licard Rosin	accepte	Lambert Marius	accepte	
<u>Consegudes</u>	Bérard Paulin	accepte	Augier Ferdinand	accepte	adj. ^t
<u>Coursegouls</u>	Michollet Gustave	accepte	Gazagnaire	accepte	Haine
<u>Les Terres</u>	Audibert Léon	accepte	Octobon J. Bp ^{te}	accepte	
<u>Gréolieres</u>	Gibelin Bernard	accepte	Boris Gustave	accepte	adj. ^t
<u>Roquesteron</u>	Raybaud Maurice	accepte	Brandoin César	accepte	adj. ^t Haine
<u>Arribears</u> s/ Lingne	Laurent Timonin	accepte	Rosi Jacques	accepte	Tous 2. unan s/ C. Haine
	Cresc Joseph	accepte			
	Giraud Martin	accepte	Döyol Gaston	accepte	
	Terramate Maurice	d. ^o	Boris Dominique	d. ^o	adj. ^t
	Martel Pierre	d. ^o	Perdigon Louis	d. ^o	adj. ^t adj. ^t
	Rayol Victorin	d. ^o			
<u>Grasse</u> 130	Cauvin Louis	d. ^o			adj. ^t spécial
	Ramin Henri	d. ^o			
12 (suite)					

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Grasse (canton)	Cres Thomas	d ^o			
	Raybaud Félix	d ^o			
	Deregnancourt.	d ^o			
	Haurice Hébréard Philémon	d ^o			
	Semerie Ernest	d ^o			
	Parodi Paul	d ^o			
Pégomas	Solodt Daniel	accepte	Rey Alexandre	accepte	
	Mauvel Antoine	d ^o			
Aiglun	Maure Victorin	accepte	Martin Pierre	accepte adj. ^t	
Amirat	Pasqualini J.B.	accepte	André Alexandre	accepte adj. ^t	Haire
Andon	Rouquier Louis	accepte	Langier André	accepte	
Briançomet	Raynaud Marcel	accepte	Germain Robert	accepte	
Caille	Collier Raoul	accepte	Tessière Antoine	accepte	Haire
Gars	Torcat Gabriel	accepte	Ravel Joseph	accepte	
Collongues	Armelin Bertin	accepte	Lions Fortuné	accepte	
Le Mas	Brand André	accepte	Solomas Gaston	accepte	Haire
Les Mijoux	Clinchard Marius	accepte	Scamoroni Antoine	accepte	Haire
Sallagriffon	Roumieu Antoine	accepte	Daumas J.B.	accepte	Haire
Séranon	Rebuffel Léon	accepte	Chiris Paul	accepte adj. ^t	Haire
Saint-Auban	Bellon Marius	accepte	Pascal Joseph	accepte adj. ^t	Haire
Valderoure	Fabre Bertin	accepte	David Henri	accepte	Haire
Cabris	Gras Octave	accepte	Pelissier Antoine	accepte adj. ^t	Haire
Desagnolles	Guérin Gustave	accepte	Sardou Jean	accepte adj. ^t	Haire
† Peymeinade	Cauvin Joseph	accepte	Maubert Grégoire	accepte	
	Bois Emmanuel	d ^o			
Saint-Cézaire	Raybaud Bernard	accepte	Corlay Charles	accepte	
	Rebuffel Benoit	d ^o			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St. Vallier	Bonome Charles	accepte	Bonnet Antonin	accepte	adj. ⁵ Haute
Leracède	Guichard Justin	accepte	Herle Yvon François	accepte	
Le Tignet	Daver Gustave	accepte	Hugues Pierre	accepte	Haute
67 Le Broc	Bérenger Eugène	accepte	Gastaud Marius	accepte	Haute
	Roubaudy Antonin	d. ^o			
Gattières 24	Mourriault Léon	accepte	Nirascon Yvain	accepte	Haute
	Audibert Virginie	d. ^o			adj. ⁵
Carros	dr. Barbary Fernand	accepte	Judlin Robert	accepte	adj. ⁵ Haute
La Gaude	Bassargette André	accepte	Giraut Emile	accepte	Haute
	Bressieux Honoré	d. ^o			adj. ⁵
St. Jeannet 247	Gougne Louis André	accepte	Rasse Denis Pierre	accepte	Haute
	Villard Jean Antoine	d. ^o			
68 Vence	Turco Joseph	accepte	Barrière Joseph	accepte	adj. ⁵
	Ricord Joseph	d. ^o	Jemicheli Robert	d. ^o	Haute
	Rey Léon	d. ^o			
	Gaetti Philippe	d. ^o			
	Lambert André	d. ^o			
	Buscabli Alfred	d. ^o			
	Blacas Alfred	d. ^o			
	Berenger Lambert	d. ^o			
	Lautier Geronde	d. ^o			
	Gavi Pierre	accepte	Terrero Félix	accepte	
Beausoubil (à suivre) 22 12	Léandri François	d. ^o	Courchinoux Maurice	d. ^o	
	Rocchèsami François	d. ^o	Léone Goutier	d. ^o	Haute
	Trolet Lucien	d. ^o			
	Monin Julien	d. ^o			adj. sup. ^{re}
	Michel Raymond	d. ^o			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Beausoleil suite	Bernard Paul	accepté			
	Botthin Pierre	d ^o			
	Chiaverini Marc	d ^o			
	Fulcoris Joseph	d ^o			
	Maulandi Louis	d ^o			
	Louchon Maxime	d ^o			
Breil 162	Giacobi Auguste	accepté	Boeri Pierre	accepté	
	Roscian Casimir	d ^o	Revelli Y. P.	d ^o	
	Rey Arthur	d ^o			Haine
	Curti Michel	d ^o			
	Moro Jean	d ^o			
	Vixorello Paul	d ^o			adj. t ^{re}
Fontan	Bottonne Emmanuel	accepté	Rosso Joseph	accepté	Haine
	Beghelli Antoine	d ^o			adj. t ^{re}
Laorge	Steva Honoré	accepté	Gaber Louis	accepté	Haine
	Revelli Y. P.	d ^o			adj. t ^{re}
Bendejun	Gastaud François	accepté	Camous Eugène	accepté	adj. t ^{re}
	Dalbera François	accepté	Botthier Victor		Haine
Cantaron	Dalbera Antoine	d ^o			adj. t ^{re}
Perre. les. Alpes	Barraya Louis	accepté	Delense Desiré	accepté	Haine
Chateaufort - de. Contes	Brocard Léon	accepté	Guillon Jean	accepté	adj. t ^{re}
Coaraze 277	Gilli Paul	accepté	Maulaumeau André	accepté	Haine
	Hillo Adrien	d ^o			
	Caisson Rosalind	accepté	Perchenat André	accepté	
	Camous Henri	d ^o	Camous André	d ^o	
	Lt. Colonel Cauvin	d ^o			
Contes 110	Carls André	d ^o			
	Portanelli Emmanuel	d ^o			
	Brun Jean	d ^o			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Draf	Roset Pierre	accepte	Maistre Pierre	accepte	Haine
	Arnulf Etienne	d ^o			adj ^t
Blausac	Corbani Gustave	accepte	Ellena Elyse	accepte	Haine
Escarene	Baraut Adrien	accepte	Baraut Jean	accepte	
	Verani Joseph	d ^o			
Luceram	Truchi Albert	accepte	Barseron Y. Bapt	accepte	Haine
	Mazzaroni Hedard	d ^o			adj ^t
Peille	Boarelli Paul	accepte	Robin Eugène G.		Haine
	Bois Benoit	d ^o			adj ^t sup ^{te}
Peillon	Robaut Joseph	accepte	Giordanino Marie	accepte	Haine
	Tousson Victor	d ^o			
Touet-de-L'Escar	Cauvin Charles	accepte	Cauvin Y. Victor	accepte	Haine
Beuil	Donadey Mars	accepte	Robion Marius	accepte	Haine
	Robion Firmin	d ^o			1 ^o adj ^t
Chateaufort	Pons Clement	accepte	Pons Achille	accepte	Haine
Daluis	Bonzzo Marcelin	accepte	Barthelemy Joseph	accepte	
Entraunes	Liantaud Etienne	accepte	Pargon Adolphe	accepte	Haine
Guillaumes	Toche Albert	accepte	Lions Marie M.	accepte	
	Pelat Albert	d ^o			
Peone	Clary Albert	accepte	Baudin Gerand	accepte	Haine
	Baudin Desire	d ^o			2 ^o adj ^t
S ^t Martin d'Entraunes	Liantaud Norbert	accepte	Colivier Alfred	accepte	Haine
Sauze	Nicolas Felix	accepte	Boyer Francis	accepte	Haine
Villeeneuve d'Entraunes	Arnaud Joseph	accepte	Rancurel Alphonse	accepte	Haine
Aspemont	Clérissi Gaspard	accepte	Augier Joseph	accepte	Haine
	Andino Paul	d ^o			
Castagniers	Cléry Vincent	accepte	Pin Séraphin	accepte	Haine

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Colomars 124	Rollant Christophe	accepte	Guc François	accepte	
	Castiglia Etienne	accepte			adj. ^t
Duranus	Rout Jean Bapt.	accepte	Dalmas Labrie	accepte	Haine
Levens	Barbier Julien	accepte	Rout Louis	accepte	adj. ^t
	Bailet Jean	d ^o			
La Roquette 2/Var.	Verola Prosper	accepte	Raynaud Jean	accepte	
	Thraut François	d ^o			
Saint-Blaise	Raynaud Louis	accepte	Prins Ernest	accepte	adj. ^t Haine
St Martin, du Var 118	Canestrier Léon	accepte	Cauvin Victor	accepte	Haine
	Merenda Harius	d ^o			adj. ^t
Tourette-Levens	Alziary Pierre	accepte	Gasiglia Claude	accepte	Haine
	Bailet Antoine	d ^o			sup. ^{re}
Castellar 81	Blancardi Théodore	accepte	Peglion Eugène	accepte	adj. ^t
	Peglion Jean	d ^o			
Gorbio	Palmaro Etienne	accepte	Truchi Honoré	accepte	Haine
	Veran Amédée	d ^o			
	Bracco François	accepte	Trabli Bernadin	accepte	
	Brenco Augustin	d ^o	Tornau Théophile	d ^o	
	Braccini Sébastien	d ^o	Galavielle René	d ^o	
	Peglion Harius	d ^o			
	Maccari Auguste	d ^o			
Menton 108	Corso Louis	d ^o			
	Viale Jules	d ^o			
	Glivier Joseph	d ^o			adj. ^t sup. ^{re}
	Giordani Jean	d ^o			
	Grigo Frédéric	d ^o			
	Terré François	d ^o			
	Nublin Alexis	d ^o			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Roquebrune 1	Torthe Fernand	accepte	Quous François	accepte	Haine
	Peglion Alexandre	d°	Lechal Clément	d°	1° adf.
	Augier Honoré	d°			
	Abelin Marcel	d°			
	Corcos Maurice	d°			
	Sagnato Emmanuel	d°			
	Maggiore Louis	d°			
	Gioan Honoré	d°			
St Agnès	Daniel J. Bp ^{te}	d°			spécial.
	Gaudet Jean	accepte	Tibert J. Bp ^{te}	accepte adf.	Haine.
	Véran Louis	d°			
Nice 5	de Alberti Charles	accepte	Brothone Denis	accepte	
	Figliera Joseph	d°	Godet Joseph	d°	
	Feraud Leon	d°	Linon François	d°	
	Cherisi Jacques	d°	Vidal-Revel Jean	d°	
	Bonhomme Emile	d°	Verola Auguste	d°	
	Raibaut Victor	d°			
	Musso Paul	d°			
	Michel Jules	d°			
	Ronchese Denis	d°			
	Meysonnier Jean	d°			
	Teart Auguste	d°			
	Verdeil Jean	d°			
	Pellat-Tinet Paul	d°			
	Poyet Jean	d°			
	Duchemin Charles	d°			
	Picard Georges	d°			

(à suivre) 24 m.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Nice (suite)	Piche Pierre accepté				
	Lpinetta Jean d ^o				
	Lauchautin de Gubernate Gaspard d ^o				
	Biasini Marcel d ^o				
	Taex Dominique d ^o				
	Revelat Victor d ^o				
	Comette Eugène d ^o				
	Bourin Jacques d ^o				
La Trinité 51	Gayot Joseph accepté		Sauvaigo Agapit accepté		
	Goiran Benoit d ^o		Goiran André d ^o		
	Barla Alexandre d ^o				
	Mascarello Louis d ^o				
	Teresc François d ^o				
	Barla Joseph d ^o				
Calicon	Garino Ferdinand accepté		Andréa Nicolas accepté		Haire
Saint-André	Colomas Antoine accepté		Bollié Jacques accepté		adj.
	Colomas Barthélemy d ^o				
Ascros	Dalmas Louis accepté		Domergue Haris accepté		Haire
Auware	Baud Jules accepté		Don Joseph accepté	adj. ^t	Haire
La Croix	Bellenchy François accepté		Endeizzi Paulin accepté	adj. ^t	Haire
La Penne	Louvet Adolphe accepté		Raybaut Haris accepté	adj. ^t	Haire
Puget-Rostang	Peraud Prosper accepté		Henry Antoine accepté	adj. ^t	Haire
Puget-Théniers VV	Drogey Antoine accepté		Richerme Antoine.		
	Febre Louis d ^o				
Rigaud	Ribuot François accepté		Alziary Haris accepté		Haire
Saint-Leger	David César accepté		Douhet Ange accepté		Haire

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Belvédère	Bois Jean	accepte	Laurenti Urbain	accepte	adj. ^o
	Casselli Gaspard	d. ^o			
La Belleuve	Thaon Félix	accepte	Cornillon André	accepte	
416 Vésubie	Robini Auguste	accepte			
	Mattenski André	d. ^o	Barbiera Joseph	accepte	adj. ^o
Roquebillière	Tighiera Antoine	d. ^o			
202	Maria Pierre	d. ^o			
Bonson	Hartiny Albert	accepte	Gastaud Justinien	accepte	adj. ^o Haire
Cuebris	Isnard Elie	accepte	Malamaire Antoine	accepte	adj. ^o Haire
Gilette	Bermond Paul	accepte	Gastaud Félix	accepte	adj. ^o
69	Guichon Auguste	d. ^o			
Pierrefeu	Miquelès Joseph	accepte	Miquelès Joseph	accepte	Haire
Revest	Gastaud Emile	accepte	Gastaud Augustin	accepte	
Roquesteron	Lions Gustave	accepte	Aculi Jules	accepte	adj. ^o Haire
Saint-Antoine	Chier François	accepte	Meiffret Charles	accepte	Haire
Sigale	Blanc Joseph	accepte	Yasmin Joseph	accepte	adj. ^o Haire
Toudon	Pelissier Louis	accepte	Abzjal Albert	accepte	Haire
Tourette du Chateau	Clérissi Joseph	accepte	Langeri Michel	accepte	adj. ^o Haire
Isola	Ciamin Calixte	accepte	Torre Joseph	accepte	Haire
	Melon Calphouse	d. ^o			
St-Dalmas-le-Silvage	Issautier Joseph	accepte	Dalmas Sébastien	accepte	Haire
	Germont François	accepte	Bovas Edmond	accepte	adj. ^o
St-Etienne-de-Tinée	Andréis François	d. ^o			
	Rapue Pascal	d. ^o			
	Veglio Louis	accepte	Serrier François	accepte	
St-Martin-Vésubie	Baich Joseph	d. ^o			
34	Grinda Joseph	d. ^o			

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Venauxon	Franco Maurice	accepte	Abolin Vincent	accepte	
Clays	Gojon Garpod	accepte	Série Eugène	accepte	Haine
	Gubernatis Zoël	accepte			
Flouse	Roussel André	accepte	Tilij Séverin	accepte	Haine
Marie	Testoris Romany	accepte	Pascalin Tréni	accepte	Haine
Rimplas	Michelis Emile	accepte	Gioanna Félix	accepte	adj.
Roubion	Ramin Adolphe	accepte	Beinl J. Bpte	accepte	Haine
Roure	Hallet Jules	accepte	Baraut Michel	accepte	Haine
	Blanc André	accepte			adj.
St Sauveur	Puons François	accepte	Rami Baptiste	accepte	adj.
	Ginge Baptiste	d°			
Valdeblore	Gauthier Louis	accepte	Cornet Denis	accepte	adj. spécial
	Guigo François	d°			
Castillon	Peglion Jean	accepte	Barriera Jean	accepte	adj. Haine
Moulinet	Belmon Louis	accepte	Pellegrini Marius	accepte	Haine
	Halausséna Louis	d°			adj.
	Domerego Michel	accepte	Beusa Victor	accepte	Haine
	Truchi Jean	d°	Garaccio Marie	d°	
Lozjel	Albin Michel	d°			
	Albin Charles	d°			
	Bzenda J. B.	d°			
	Gianotti Antonin	accepte			
	Cristini Antonin	accepte	Ciarlet Joseph	accepte	adj.
Sautorgue	Praille Adolphe	d°			adj. spécial
	Nicolas Félix	d°			
Utelte	Maurel Ernest	accepte	Olivari Séverin	accepte	Haine
	Maurel Jean	d°			adj.
	Halausséna Rosalind	d°			adj.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Biarols	Roux Cesar	accepte	Champfoussin Hilarion	= adj ^t	Haire
Lieuche	Garnier Charles	accepte	Gastaud Alexandre	accepte. adj ^t	
Halaussène	Emeline Louis	accepte	Borelly Théophile	accepte.	Haire
Massoins	Reyjal Adrien	accepte	Micheli Henri	accepte adj.	Haire
Pierlas	Philippe Sylvestre	accepte	Chauvin Marcel	accepte.	
Thiery	Gastaud François	accepte	Cerdigon Léon	accepte adj.	Haire
Touët-sur-Var	Clary Joseph	accepte	Martini Pierre	accepte adj.	Haire
La Tour	Michel Bertin	accepte	Berthoumet Marin	accepte	adj ^t
	Roux François	d ^o			
Tournefort	Rostagni Marcel	accepte	Lious Paul	accepte.	Haire
Vilhars-sur-Var 24	Aurand Georges	accepte	Parent Louis	accepte.	Haire
	Dalmas Roch	d ^o			
	Cixis Joseph	accepte	Renard Lucien	accepte	1 ^o adj.
	Ferrari Auguste	d ^o	Belloc Louis	d ^o	
Beaulieu-sur-Mer 39	Carnous Léon	accepte			2 ^o adj ^t
	Baillet Nicolas	accepte			1 ^o sup ²
	Maiffet Marius	d ^o			
	Garziglia Honoré	d ^o			
Cap d'Ail 28	Gramaglia Raymond	accepte	Alba Jacques	accepte	Haire
	Gastaldi Etienne	d ^o	Gaglio Alexandre	d ^o	1 ^o adj.
	Quittier Alexandre	d ^o			2 ^o adj.
	Bianchi Joseph	d ^o			
	Augier Marcel	d ^o			
Eze	Franco Pierre	d ^o			
	Contesso Emile	accepte	Vighiera Y.B.	accepte	Haire
	Hillo Y.B.	d ^o			adj ^t

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS. (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- rages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
La Turbie	Gastaldy Etienne	accepte	Laretta Eugène	accepte	Haire
	Gastaud Cesar	d ^o			
Villefranche sur-Mer	Bay Constant	accepte	Dunan Honoré	accepte	1 ^o adj.
	Bailet Gabriel	d ^o	Heurtault Jules	d ^o	2 ^o suppl.
	Alfonsi Jacques	d ^o			Haire.
	Le Bouteiller Marcel	d ^o			
	Virgili Barthélemy	d ^o			
	Vialatte Auguste	d ^o			adj. suppl.
	Audibert Xavier	d ^o			
St Jean Cap Fenat	Garziglia Jean	d ^o			
	Servella Vincent	d ^o			
	Giordan Joseph	accepte	Gaggioli Lozue	accepte	Haire
	Crengo Henri	accepte			adj.
	Gauthier Camille	accepte			
	<u>absent</u>				

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Nice, le 22 Septembre 1938.

POUR LE PREFET
Le Secrétaire Général

[Signature]

ÉLECTIONS SÉNATORIALES
du 23 OCTOBRE 1938

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875

Int. 2205 E

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
1	Abbin Marcel	délégué Rog. Cap. Martin	Quons François Dechal Clément	
2	Agnehy Julien (dr)	Conseiller Général	Canton de Guillaume.	
3	Aiello Blaise	délégué de Vallauris	Agard Jules Dagliani Horius Rossi Joseph	
4	Arighun Barthélémy	délégué de Vallbonne	Bancel Emile	
5	de Alberti Charles	délégué de Nîce	Battone Denis Gadet Joseph Simon François Vidal Reuel Jean Verola Auguste	
6	Abbin Charles	délégué de Sospel	Bensa Victor Garaccio Pierre	
7	Abbin Michel	délégué de Sospel	voir N° 6.	
8	Alfonsi Jacques	délégué de Villefranche	Simon Honoré Heurtault Jules.	
9	Abit Albert	délégué de Théoule/Mer	Pastor J. Bp ^{te}	
10	Allavena Jean	délégué de Cannes	Houmet Emile Tramier Firmin Pret Edouard	
11	Abziary Pierre	délégué de Tourrette-Levens	Gasiglia Claude.	
12	André Victor	délégué de Cannes	voir N° 10 -	
13	Andréis François	délégué St Etienne-Tinée	Provias Edouard	
14	Andrion Paul	délégué d'Aspremont	Ougier Joseph	
15	Ardisson Antoine.	délégué du Cannet	Rossi Louis Pessi Dominique Spada André	
16	Ardisson Honoré	délégué du Cannet	voir N° 15.	
17	Arhuc François	Conseiller Général	pour le Canton de Cannes -	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
18	Armelin Bertin	délégué de Collongues	Lious Fortuné	
19	Arnaud Joseph	délégué Villeneuve d'Aut	Rancoud Calbouse	
20	Arnaud Léonard	délégué de St-Laurent	Blanc Louis Gueard Zacharie	
21	Arnulf Etienne	délégué de Draf	Maistre Pierre	
22	Auboeuf André	délégué de St-Paul	Lautier Aubouin	
23	Audibert Léon	délégué des Terres	Octobon Y. Bapt	
24	Audibert Virginie	délégué de Gattières	Nirascon Jean Louis	
25	Audibert Xavier	délégué de Villefranche/M	Voir N° 8.	
26	Augier Adolphe	délégué de Tourette /aup	Rapet Hippolyte	
27	Augier Honoré	délégué Rocq. Cap Martin	Voir N° 1	
28	Augier Marcel	délégué de Cap d'Ail	Galba Jacques Gaglior Alexandre	
29	Aurand Georges	délégué de Villars /M	Parent Louis-	
30	Aussel Jean	délégué de Vallauris	Voir N° 3	
31	d'Authier Léopold	suppléant de Bonifon		remplace H. Furel
32	Authier Alexandre	délégué de Cap d'Ail	Voir N° 28	
33	Baile Barthélemy	Conseiller d'arrondissement de St-Martin	Viébo	
34	Baile Joseph	St-Martin - Vésubie	Ferrier François	
35	Bailet Antoine	Tourette - Levens	Voir N° 11	
36	Bailet Antoine	Mougins	Vial Raoul Vial Jean Bapt	
37	Bailet Gabriel	Villefranche s/Mer	Voir N° 8	
38	Bailet Jean	Levens	Roux Louis	
39	Bailet Nicolas	Beaulieu s/Mer	Renard Lucien Belloc Louis	
40	Bailet Paul	Conseiller d'arrondissement	Villefranche /Mer -	
41	Baillard Alexandre	Hauteville	Caldiola Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
42	Baille Adolphe	délégué de Lantosque	Girollet Joseph	
43	Bailon Abel	Conseiller d'arrondissement de Menton -		
44	Balestre Paul	Conseiller Général		
45	dr. Barbary Fernand	délégué de Carros	Judhin Robert	
46	Barbier Julien	" Levens	voir N° 35.	
47	Bardon Max	" Cannes	voir N° 40	
48	Barel Virgile	député des A. Mura		
49	Barelli Paul	délégué Feille	Robin Eugène	
50	Baretty Lion	député des A. Mura		
51	Barla Abraham	délégué Trinité-Victor	Sauvageo Agapit Gairan André	
52	Barla Joseph	délégué Trinité-Victor	voir 51 -	
53	Barvois Jean	" Cagnes/Mer.	Augier Jean Martin Emile	
54	Barraya Louis	" Berre-les-Alpes	Deluse Désire	
55	Bassargette André	" de la Gande	Giraut Emile	
56	Baud André	" du Has	Solomas Gaston	
57	Baud Jules	" d'Auvares	Don Joseph.	
58	Baudin Désire	" Céone	Baudin Gerard	
59	Bay Constant	" Villefranche/Mer	voir N° 6.	
60	Beghelli Antoine	Fontan	Rosso Joseph	
61	Bel Joseph	Briot	Youlain Hippolyte	
62	Belleudy François	La Croix	Raybaut Marius	
63	Bellon Marius	Saint-Auban	Pascal Joseph	
64	Belmon Louis	Houlinet	Pellegrini Marius	
65	Benes Louis	Conseiller d'arrondissement Cagnes/Mer		
66	Bérard Paulin	délégué Conseques	Augier Ferdinand	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
67	Berenger Eugène	délégué du Proc	Gastaud Haris	
68	Berenger Lambert	" Vence	Barrière Joseph Demichels Robert	
69	Bermond Paul	" Gilette	Gastaud Felix	
70	Bermond Pierre	Conseiller Général	Canton Cagnes / Mer	
71	Bernard Clément	délégué du Canuet.	voir N° 15	
72	Bernard Paul	" Beausoleil	Ferrero Félix Comchinoux Maurice Léone Goutrou	
73	Bertrand Jean	" du Rouret	Penpe Séverin	
74	Bionchi Joseph	" Cap d'Ail	voir N° 88	
75	Biasini Marcel	" Nice -	voir N° 5	
76	Blacas Alfred	" Vence	voir N° 88	
77	Blanc André	" Roure	Faraut Michel	
78	Blanc Joseph	" Sigale	Jasmin Joseph	
79	Blanc Paul	" Cagnes sur Mer	Augier Jean Martin Emile	
80	Blancardi Charles	Conseiller d'arrondissement de Nice		
81	Blancardi Théodore	délégué Castellar	Peglin Eugène	
82	Bode Léon	" Cannes	voir N° 10.	
83	Bois Jean	" Belvédère	Laurenti Urbain	
84	Bonpar François	" Châteauf. Grasse	Camatte Honoré	
85	Bonhomme Bernard	" Nice	voir N° 5	
86	Boris Jean	" Gpio	Caravan Joseph	
87	Bonome Charles	" Saint-Vallier	Bonet Antonin	
88	Bonzzo Marcelin	" Saluis	Barthelmy Joseph	
89	Borie Maurice	" Valbonne	Pourcel Emile	
90	Bottin Pierre	" Beausoleil	voir N° 78	
91	Botton Claude	Conseiller d'arrondissement de Breil		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
92	Bottomo Emmanuel	délégué de Fontenay	voir N° 60	
93	Bouchard George	Conseiller Général de Saint-Gaubert		
94	Boulingue Emile	Conseiller d'arrondissement de Cannes		
95	Boumin Jacques	délégué de Nice	voir N° 5-	
96	Bourayne Armand	" d'Antibes	Peigné Roger Corne Pierre Gilli Victor	
97	Bourreau Aimé	Conseiller Général d'Antibes		
98	Bousquet Pierre	délégué Cannes	voir N° 40	
99	le Bouteiller Marcel	délégué Villefranche	voir N° 8-	
100	Bovis Benoit	" Peille	voir N° 49	
101	Bovis Emmanuel	" Peymeinade	Haubert Gégone	
102	Boyer François	Conseiller d'arrondissement de Puget-Théniers		
103	Braccini Sébastien	délégué de Menton	Avaldi Bernardus Formari Théophile Galavieille René	
104	Bracco François	délégué de Menton	voir 103 -	
105	Bremond Henri	" Vallauris	voir N° 3 -	
106	Bressieux Honoré	" La Gaude	voir N° 55 -	
107	Bret Louis	" Cannes -	voir N° 40 -	
108	Breton Gaston	" Cagnes sur-Mer	voir N° 79 -	
109	Brocard Léon	" Châteaufort	Guillon Jean	
110	Brun Jean	" Contes	Penchevat André Camous André	
111	Brunet Louis	" Cagnes-sur-Mer	voir N° 79	
112	Burchel Joseph	" du Cannet	voir N° 15	
113	Buscaldi Alfred	" Vence -	voir N° 68 -	
114	Caisson Alexandre	" Houdouville	Dupouble Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
115	Caisson Rosalind	délégué de Coute	voir N° 110.	
116	Camous Henri	" Coute	voir 110 -	
117	Camous Léon	" Beaulieu s/Mer	voir N° 39 -	
118	Canestrier Léon	" St. Martin du Var	Cauvin Victor -	
119	Canquiel Sébastien	" Mougins	voir 36 -	
120	Careuil Étienne	Conseiller Général de Grasse -		
121	Caravan Marius	Conseiller d'arrondissement de Consegna -		
122	Carles André	délégué de Coute	voir N° 110 -	
123	Castelli M. Gaspard	délégué Belvédère.	voir N° 82	
124	Castiglia Étienne	" Colmars	Cyrc François	
125	Castillon François	" d'Antibes	voir N° 96	
126	dr. Cauvin Charles	" Touët de l'Escarène	Cauvin J. Victor.	
127	Lt. Colonel Cauvin	" Coute	N° 110 -	
128	Cauvin Joseph	Conseiller Général de St. Vallier -		
129	Cauvin Joseph Maria	Peppineade	voir N° 101	
130	Cauvin Louis	délégué de Grasse -	Dozol Gaston Bonis Dominique Perdigon Louis	
131	Chalmette Pierre	délégué Vallauris	voir N° 8 -	remplacé par H. Jules Bagard
132	Chauve Augustin	délégué Cannes	voir N° 10 -	
133	Chiaverini Marc	" Beausoleil	voir N° 72 -	
134	Chier François	" Saint-Antonin	Heyffret Charles -	
135	Chiozza Joseph	" Cannes	voir N° 10 -	
136	Ciais Joseph	" Beaulieu s/Mer	voir N° 39 -	
137	Ciamin Calixte	" d'Isola	Torre Joseph	
138	dr. Ciamin Joseph	Conseiller Général de St. Sauveur s/Mer		
139	Ciardo Denis	Conseiller Général de Nice		
140	Clary Albert	délégué de Peone	voir N° 58.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
141	Clary Joseph	délégué Toulon-sur-Vau	Martini Pierre	
142	Clary Louis	" St-Laurent-du-Vau	voir N° 20	
143	Clary Vincent	" Castagniers	Pin Séraphin	
144	Clérissi Gaspard	" Aspresmont	Augier Joseph	
145	Clérissi Jacques	" Nice	voir N° 5	
146	Clérissi Joseph	" Tourrette-du-Château	Langer Michel	
147	Clinchard Marius	" des Hugouls	Scamoroni Antoine -	
148	Colomas Antoine	" Saint-André	Bollié Jacques	
149	Colomas Bart-Belmy	" Saint-André	"	
150	Contesso Emile	Ceze	Tighiera J. Bapt	
151	Contesso Henri	Conte	voir 110 -	
152	Corbani Constant	Blancasac	Ellena Sylvestre	
153	Coreos Maurice	Roquebrune Cap Mart.	voir N° 1	
154	Corniglion Philippe	Conseiller Général du Cant.	Roquebillière	
155	Corporandy Pierre	Vallauris -	voir N° 3 -	
156	Corso Louis	Délégué Menton	voir N° 103 -	
157	Cresp Joseph	délégué Antibes/Sighe	Rossi Jacques	
158	Cresp Thomas	" Grasse	voir N° 130	
159	Cristini Antoine	" Lauroque	voir N° 42 -	
160	Crouillac Antoine	Conseiller d'arrondissement de Gene		
161	Currand Jean	délégué Vallauris	voir N° 3	
162	Curti Michel	" Breil	Boeri Pierre	
163	Dahon Charles	" Thieule / Mer	Reulli Jean Bapt	
164	Dalbera Antoine	" Cantaron	voir N° 9	
165	Dalbera François	"	Botlier Victor -	
166	Dalmas Joseph	Saint-Laurent-Vau	voir N° 20	
167	Dalmas Louis	Cascos	Domergue Marius	

5-363-J. 15156-1932. [6070]

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
168	Palmas Roch	délégué Villars-sur-Var	voir N° 29	
169	Daniel Felix	Conseiller d'arrondissement de l'Escarène		
170	Daniel Jean Baptiste	délégué Roq. Cap-Hartin	voir N° 1 -	
171	Darmus Jean	" Hougins	voir N° 36	empêché. remplacé par Lial 7 Ryle
172	Daver Gustave	" du Tigret	Huques Pierre	
173	David César	Saint-Léger	Doubet Ange -	
174	Dechame Emile	Saint-Laurent-Var	voir N° 20 -	
175	Demargne Henri	Saint Paul	voir 22 -	
176	Dejetris Louis	Conseiller Général de Menton -		
177	Deregnancourt Maurice	Grasse	voir N° 130	
178	Derigon Paul	Vallauris -	voir N° 3 -	
179	Domerego Michel	Sospel	voir N° 6	
180	Donadey Mars	Beuil	Robion Marius	
181	Domolo Joseph	St-Laurent du Var	voir N° 20 -	
182	Droguez Antoine	Fréget-Thénières	Richenne Antoine	
183	Dubreuil Clément	La Roquette s/ Siagne	Panisse Emile	
184	Duchemin Charles	Nice	voir N° 5 -	
185	Durando Antoine	St-Laurent-du-Var -	voir N° 20 -	
186	Durandey Jean	Conseiller Général du Canton de Beuil -		
187	Durandey Justineis	Conseiller d'arrondissement de Guillaumes -		
188	Durandey Maurice	Conseiller Général de Roquefort -		
189	Emelina Louis	Malauseine	Borelly Théophile	
190	Escoute Pierre	suppléant de Cannes	voir N° 10	remplace H. Ruas
191	Estradier Gérard	Antibes	voir 96	
192	Euzière Louis	Courmes	Joubion Emile	
193	Fabre Martin	Valdrome	David Henri	
194	Fabre Eugène	Antibes	voir N° 96	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
195	Faraut Adrien	délégué de l'Escarène	Faraut Jean -	
196	Faraut François	" La Roquette / Var.	Raynaud Jean -	
197	Feraud Leon	Nice	voir N° 5	
198	Feraud Prosper	Fruges - Rostang	Henry Antoine	
199	Ferrari Auguste	Beaulieu - sur - Mer	voir N° 39 -	
200	Ferrari Jean	St. Etienne - Tinée	Conseiller d'arrondissement	
201	Ferrié François	Henton -	voir N° 63 -	
202	Fighiera Antoine	Roquebillière	Barbiera Joseph.	
203	Fighiera Joseph	Nice	N° 5.	
204	Foucard J. J.	Châteauneuf. Grasse	Camatte Honoré	
205	Franco Maurice	Venanson	Abolin Vincent.	
206	Franco Pierre	Cap d'Ail	voir N° 28.	
207	Fronageau Marcel	Antibes	voir N° 96.	
208	Fulconis Joseph.	Beausoleil	voir N° 72.	
209	M. Fulconis Louis	Conseiller Général St.	Hartis - Vésubie	
210	Fulconis Philippe	Antibes	voir N° 95.	
211	Fumel Théophile	Cassols.	Pelligrin Antoine	
212	Gaëtta Philippe	Vence	voir N° 68.	
213	Gaggioli Lazare	Suppléant St. J. Cap Ferret		Remplace H. Gauthier - Camille
214	Garino Ferdinand	Palicon	Andréa Nicolas -	
215	Garnier Charles	Lierche	Gastaud Alexandre	
216	Garrel Félix	Conseiller d'arrondissement de Levens		
217	Garziglia Honoré	Beaulieu s/ Mer	voir N° 39 -	
218	Garziglia Jean	Villefranche s/ Mer.	voir N° 8.	
219	Gastaldi Etienne	Cap d'Ail	voir N° 28.	
220	Gastaldi Etienne	La Turbie	Saretta Eugène	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
221	Gastaud César	délégué de la Turbie	voir N° 220.	
222	Gastaud Emile	« Revest. la - Roches	Gastaud Augustin	
223	Gastaud François	Beudajurs	Comous Eugénie	
224	Gastaud François	Thiery	Perdigon Louis	
225	Gaudon Jean	Sainte-Agnès	Tibert Jean Baptiste	
226	Gauthier Louis	Valdeblore	Comet Denis	
227	Gautier Henri	Le Barre Conseiller d'Arrondissement		
228	Gavi Pierre	Beausoleil	voir N° 72.	
229	Gayot Joseph	la Trinité - Victor	voir N° 51.	
230	Gentilhomme Henri	Roquefort la. Bous	Bérard Joseph	
231	Germond François	St. Etienne de Tinée	Broas Calouard	
232	Giacobi Auguste	Breil	voir N° 162	
233	Gianotti Antonin	Sospel	voir N° 8 -	
234	Gibelin Bernard	Griesieres	Bovis Gustave -	
235	Gilli Paul	Coaraze	Malaussina Yvonne	
236	Gilly Pierre	La Colle -	Cappa Michel -	
237	Gimello Prosper	St. Laurent du Var	voir N° 2a	
238	Gioan Honoré	Roquebrune Cap Martin	voir N° 1 -	
239	Giordan Joseph	St. Jean Cap. Ferrat		sous suppléant
240	Giordani Jean	Heuton	voir N° 103	
241	Giraud Denis	Le Rouet	voir N° 73 -	
242	Giraud Martin	Grasse	voir N° 130 -	
243	Ginge Baptiste	Saint - Sauveur -	Rami Baptiste	
244	Girard Benoit	la Trinité - Victor	voir N° 51	
245	Goson Gaspard	Clus -	Série Eugénie -	
246	Gola Marin	Conseiller d'arrondissement Nica -		
247	Gougne Louis	Saint - Jeannet.	Rasse Denis Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
248	Graille Jacques	délégué La Roquette s/B.	voir N° 183 -	
249	Gramaglia Raymond	Caf d'Ail	voir N° 25.	
250	Gras Albert	Le Cannet	voir N° 45.	
251	Gras Antoine	Calvis	Pelisse Antoine	
252	Grec Jules	Antibes	voir N° 96.	
253	Grinda Joseph	St. Martin - Vence	voir N° 34.	
254	Grosso Praxinos	Handeliens	voir N° 44.	
255	Gubernato Zoé	Clans -	voir N° 245.	
256	Guerin Gustave	Escraguolles	Sardou Jean	
257	Guichard Justin	Speracoles -	Herb Jean François	
258	Guichon Auguste	Gilette	voir N° 67.	
259	Guigo François	Valdeblore -	voir N° 226	
260	Haucy Félix	Conseiller d'arrondissement de Villars / Var		
261	Hebriard Philémon	del. Grasse -	voir N° 130 -	
262	Hennessy Jacques	Député des A. Alpes		
263	Hugues Henri	délégué Villeneuve-trub.	Gimello Jean	
264	Heart Auguste	" Nice	voir N° 5	
265	Lenard Elvi	" Cuesbris	Malamaire Antoine	
266	Issantier Bernard	Conseiller Général de Beausoleil -		
267	Issantier Joseph	St. Dalmas-le-Silvage	Dalmas Sébastien	
268	Gilbert Louis	délégué Antibes	voir N° 96.	
269	H Jonas Edouard	député des A. Alpes -		
270	Jouffray Paul	délégué de Cannes	voir N° 10.	remplacé par H. Hornet Emile
271	Jourtau Henri	" de Cannes	voir N° 10.	
272	Lambert André	" de Vence	voir N° 68.	
273	Lantelme Paul	St. Laurent-du-Var.	voir N° 20.	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
274	Langier François	Conseiller de l'arrondissement St-Vallier		
275	Langier Pierre	délégué de Goudon	Giraud Pierre -	
276	Lautier Alexandre	" Vence	voir N° 68.	
277	Lautier Jean	" d'Antibes	voir N° 96 -	
278	Laurent Firmin	Aurebeau - o/ Liqur.	Rossi Jacques -	
279	Lavabre Lucien	Hongins	voir N° 86 -	
280	Layet Jean Bapt.	La Colle.	Cappa Michel -	
281	Leandri François	Beausoleil	no 72.	
282	Lenchantin de Gubernatis Eugène	Nice	voir N° 5.	
283	Liantaud Etienne	Entrevaux	Bayon Adolphe -	
284	Liantaud Norbert	St. Martin d'Entrevaux	Cellier Alfred -	
285	Liantaud Etienne	Vallauris	voir N° 3	
286	Lions Gustave	Roquesteron	Geuli Jules -	
287	Louvet Adolphe	La Penne	Raybaut Marius	
288	Maccari Auguste	Henton	voir N° 103.	
289	M. Haffet Hippolyte	Conseiller Général du Bas -		
290	Maggiore Louis	Roq. Cap. Martin	voir N° 1 -	
291	Maïcon Philippe	Conseiller de l'arrondissement de Roquesteron		
292	Maiffret Marius	délégué Beaulieu / Her.	voir N° 59.	
293	Malassena Louis	Moulinet	voir N° 64.	
294	Malassena Rosalind	Utelle.	Chiani Séverin	
295	Hallet Félix	Tourrette / Haup.	voir N° 26 -	
296	Hallet Jules	Roure	voir N° 77 -	
297	Hongioni Sébastien	Le Cannet	voir N° 15.	
298	Hara Pierre	Roquebillière	voir N° 202 -	
299	Hartel Pierre	Grasse	voir N° 430	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
300	Martin François	délégué Berzandun	Martin Edmond.	
301	Martiny Albert	Bouzon	Gastaud Justinien	
302	Mascarello Louis	La Trinité Victor.	voir N° 51.	
303	Masson Antoine	Le Cannet	voir N° 15.	
304	Mattendi André	Roquebillière	voir N° 202.	
305	Maubert Claude	Hongens	voir N° 36.	
306	Maulandi Louis	Beausoleil	voir N° 72.	
307	Mauvier Marcel	Bar sur Loup	Jubelin Joseph.	
308	Maure Victorin	Ciglen	Martin Pierre.	
309	Maurel Antonin	Pégomas	Rey Alexandre.	
310	Maurel Charles	S ^t . Laurent du Var	voir N° 20.	
311	Maurel Ernest	Utelle.	voir N° 294	
312	Maurel Jean	Utelle.	" "	
313	de Maurin	Conseiller d'arrondissement de St. Sauveur/Tinée		
314	de May	Conseiller Général de Villeneuve sur - Mer.		
315	Mayzacari Hedard	délégué Luceram	Passeron J. Bapt.	
316	Medecin Jean	Député		
317	Melon Alphonse.	Asola	voir N° 137.	
318	Merenda Marius	S ^t . Martin du Var	voir N° 118.	
319	Herle Antoine	Roquefort. le Pins.	voir N° 230.	
320	Meysommier Jean	Nice	voir N° 5.	
321	Michel Bertin	La Tou. sur. Tinée	Berthommet plume.	
322	Michel Gabriel	Conseiller d'arrondissement de S ^t . Eustache		
323	Michel Jules	Nice	voir N° 5.	
324	Michel Julien	Vallauris	voir N° 3.	
325	Michel Louis	Conseiller d'arrondissement Grillaumes.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
326	Michel Raymond	délégué Beausolil	voir N° 72 -	
327	Michélie Emile	Ruiflos -	Gioanna Felix -	
328	Michollet Gustave	Coursegouls	Garzaguanis -	
329	Millo Adrien	Coaraze	voir N° 235	
330	Millo Jean Baptiste	Cze -	Tighuani J. B -	
331	Michélie Joseph (fils Victorin)	Pierrefeu	Michélie Joseph (fils Jean)	
332	Monin Julien	Beausolil	voir N° 72 -	
333	Moretti Joseph	Conseiller d'arrondissement Nice -		
334	Moro Jean	Breil (délégué)	voir N° 162 -	
335	Houlin Francis	Cannes	voir N° 10 -	
336	Mourez Francis	Handelière	voir N° 41 -	
337	Mourraille Leon	Gattières	voir N° 24 -	
338	Moutarde Marcel	Conseiller d'arrondissement - Nice -		
339	Muraccioli J. Bp ^e	dilig Cannes	voir N° 10 -	
340	Musso Paul	Nice	voir N° 5 -	
341	Nami Jean	Cannes	voir N° 10 -	
342	Nicolas Felix	Lantaque	voir N° 42 -	
343	Nicolas Felix	Sauze	Boyer Francis	
344	Nouveau Pierre	Cannes	voir N° 10 -	
345	Nublin Alexis	Menton	voir N° 103 -	
346	Octobon Antoine	Cagnes sur Mer	voir N° 79 -	
347	Oliveri Antoine	Conseiller Général pour Canton Utelle -		
348	Oliveri Joseph	délégué Menton	N° 103 -	
349	Orlinier Raoul	Caille	Teisserie Antonin	
350	Orengo Augustin	Menton	N° 104 -	
351	Orengo Henri	S ^t Jean Cap Ferrat		sans suppléant

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
352	Carriço Frédéric	Monton	voir N° 103 -	
353	Carzenda J. Baptiste	Sospel	voir N° 6 -	
354	Caes Dominique	Nice -	voir N° 5 -	
355	Calmaro Veturino	Gorbio	Truchi Honoré -	
356	Carodi Paul	Grasse -	voir N° 130 -	
357	Pasqualini J. B.	Amirat	Gandhi Alexandre	
358	M. Passeron Charles	Conseiller d'arrondissement	Utelle -	
359	Paulat Louis	del. Bar-sur-loup	Jubelin Joseph -	
360	Pelre Louis	Cugnot-Théniers	voir N° 152 -	
361	Peglion Alexandre	Roquebrune Cap Martin	voir N° 1 -	
362	Peglion Jean	Castillon	Barriera Jean -	
363	Peglion Jean	Castellar	voir N° 81	
364	Peglion Marius	Monton	voir N° 103	
365	Pelat Albert	Guillaumes -	Lions Pierre -	
366	Pelissier Louis	Toudon	Alzial Albert.	
367	Pellat-Ernest Paul	Nice	voir N° 5 -	remplacé par
368	Pellerin Emmanuel	Vallauris	voir N° 2 -	M. Bottonne Secrétaire
369	Perrin Jean	Cantibes	voir N° 95 -	Conseiller
370	Philippe Sylvestre	Perlas	Chauvin Marcellin	
371	Picard Georges	Nice	voir N° 5 -	
372	Picard Louis	Carnet	voir N° 15 -	
373	Piche Pierre -	Nice -	voir N° 5 -	
374	Pouches Josephus	Piost	voir N° 61	
375	Pous Clement	Châteaufort d'Entre	Pous Achille -	
376	Portanelli Emmanuel	Couté	voir N° 110 -	
377	Pouretat Henri	Député des A. Mures -		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune doivent être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
378	Foyand Auguste	délégué Cannes	Voir N° 10 -	
379	Foyet Jean	" Nice	voir N° 5 -	
380	Prizzo Henri	Antibes	voir N° 95.	
381	Quono François	Saint-Sauveur Tignes	voir N° 245 -	
382	Raibaut Victor	Nice	voir N° 5 -	
383	Ramin Adolphe	Roubion	Pœuil Jean Bapt	
384	Ramin Henri	Grasse	voir N° 130.	
385	Rancurel Paul	Conseiller d'arrondissement St-Sauveur Tignes		
386	Rapon Claude	dél. Honauve-Sartoux	voir N° 114	
387	Rapuc Pascal	St-Etienne Tignes	voir N° 13.	
388	Raybaud Félix	Grasse	voir N° 130 -	
389	Raybaud Fernand	Saint-Cézaire	Corlay Charles -	
390	Raybaud Joseph	Conseiller Général de Levens	—	
391	Raybaud Indreic	Cagnes-sur-Mer	voir N° 71	
392	Raybaud Maurice	Roquesteron / Grasse ^{Grasse}	Baudoin César	
393	Raybaudi J. Bapt	Le Cannet	voir N° 15.	
394	Raynaud Marcel	Prisongauvet	Germain Robert	
395	Raynaud Louis	Saint-Polaise	Prins Ernest -	
396	Rayol Victorin	Grasse	voir N° 130 -	
397	Rebuffet Benoit	Saint-Cézaire	voir N° 389 -	
398	Rebuffet François	Le Cannet	voir N° 15	
399	Rebuffet Léon	Seraucourt	Chiris Paul	
400	Revel Louis	Conseiller Général Canton Coursegoub	—	
401	Revelat Victor	dél. Nice	voir N° 5 -	
402	Revelli Jean Bapt	Saorge -	Gaber Louis	
403	Rey Arthur	Pœuil	voir N° 152	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
404	Rey Léon	délégué Venise	voir N° 68.	
405	Reiffat Adrien	Hassors	Micheli Henri	
406	Ribuot François	Rigaud	Calziary Marius	
407	Ricolfi Félix	Conseiller Général du Canton de Couts		
408	Ricolfi Humbert	Conseiller Général pr Canton Venise.		
409	Ricord Joseph.	Venise -	voir N° 69	
410	Robaud Joseph	Péillon	Giordano Paul.	
411	Robin	Conseiller d'arrondissement Beausoleil -		
412	Robini Auguste	délégué Bollène-Vieille	Cornillon André.	
413	Robini Félix	Conseiller d'arrondissement Roquebillière		
414	Robini Louis	Conseiller Général Villars-sur-Var -		
415	Robion Firmin	délégué Breil	Robion Marius	
416	Rochesani François	" Beausoleil	voir N° 72 -	
417	Rollant Christophe.	Colmars -	voir N° 124 -	
418	Ronchese Denis	Nice	voir N° 5 -	
419	Roscian Casimir	Breil	voir N° 162 -	
420	Rostagni Marcel	Tournefort	Lious Paul.	
421	Roset Pierre	Drap	voir N° 21 -	
422	Roubaudy Antonin	Le Broc	voir N° 67 -	
423	Roumieu Antoine	Sallagriffon	Daumas Jean Baptiste	
424	Rouquier Louis	Andon	Langier André	
425	Roussel André	Mouze	Filié Séverin	
426	dr. Rovey Maurice	Conseiller Général St Etienne de Tinée		
427	Roux César	Boards	Cham-poussin	
428	Roux François	La Tour + Tinée	Berthommet Maxime	
429	Roux Jean Baptiste	Durans	Daumas Louis	

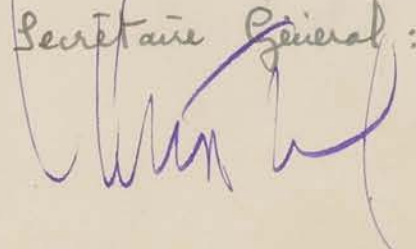
NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
430	Roux Paul	Conseiller Général de	Arcarene -	
431	Sagnato Emmanuel	del Roq. Cap. Martin	voir N° 1 -	
432	de Saint-Terriol	Cagnes-sur-Mer.	voir N° 79 -	
433	dr. Saramito Louis	Conseiller d'arrondissement	Sapel -	
434	Sauvan Joseph.	Villeeneuve-Loubet	voir N° 263 -	
435	Semerie Ernest	Grasse	voir N° 130 -	
436	Seneguer Henri	Vallauris	voir N° 3 -	
437	dr. Senès Victor	Conseiller d'arrondissement d'Antibes		
438	Servella Vincent	de Villefranche-sur-Mer	voir N° 8.	
439	Sicard Rosin	Cipières	Lambert Martin	
440	Smirard Albert	Le Cannet	voir N° 15 -	
441	Solaudt Daniel	Pégomas	Rey Alexandre.	
442	Souchon Maxime	Beausoleil	voir N° 72 -	
443	Spinetta Jean	Nice	N° 5 -	
444	Steva Honoré	La Roche -	Gaber Louis -	
445	Teisseire Honoré	La Colle -	Caffa Michel -	
446	Teresc François	La Trinité - Victor -	voir N° 51	
447	Terrematte Maurice	Grasse -	voir N° 130 -	
448	Testoris Romain	Marie	Pascalis Yvonne	
449	Thaon Têlé	La Bollène-Vesubie	voir N° 412 -	
450	Toche Albert	Guillaumes -	voir N° 365	
451	Toesca Hubert	Conseiller Général	Nice -	
452	Tonietti Eugène	Nice -	voir N° 5.	
453	Torcat Gabriel	Gars	Ravel Joseph.	
454	Tordo Paul	Cagnes-sur-Mer -	voir N° 79	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
455	Torthe Fernand	Roquebrune Cap Mart.	voir N° 1-	
456	Toussan Victor	Peillon	Giordano Queine	
457	Trigoul Pierre	Vallauris-	voir N° 3.	
458	Trinchero Joseph.	Le Cannet.	voir N° 15-	
459	Trolet Lucien	Beausoleil	voir N° 72.	
460	Truchi Albert	Luceram	Chasseron J. Pyte	
461	Truchi Jean	Sospel	voir N° 5.	
462	Turco Joseph	Vence	voir N° 68	
463	Ugo Honoré	Conseiller Général	Vice	
464	Vassiaux Aimé	dél. Cannes	voir N° 10-	
465	Veglio Louis	St. Martin Vésubie	voir N° 34.	
466	Veran Amédée	Gabrie	voir N° 103 -	
467	Veran Louis	Sainte-Agnès	Tibert J. Pyte	
468	Verani Joseph.	Escarène	Parant Jean-	
469	Verdeil Jean	Nice	voir N° 5.	
470	Verine Auguste	Antibes	voir N° 95.	
471	Verola Prosper-	La Roquette sur. Var.	Raynaud Jean	
472	Veyan Charles.	Mougins	voir N° 36.	
473	Veysse René	Conseiller d'arrondissement	Vence -	
474	Vial Hippolyte	délégué Cagnes / Mer.	voir N° 39-	
475	Vialatte Auguste	Villefranche / Mer.	voir N° 8.	
476	Viala Jules	Hendon	voir N° 103.	
477	Viborel Charles.	Conseiller d'arrondissement	Augst. Thénier	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
478	Villard J. Antoine	délégué St-Jeannet	voir N° 247.	
479	Virgili Barthélemy	Villefranche-sur-Mer	voir N° 5.	
480	Virorello Paul	Dreil	voir N° 162.	
481	Weibel Fernand	Cannes -	voir N° 10.	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la Préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Nice, le 14 octobre 1937.

Pour le Préfet
- le Secrétaire Général :


ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

du 23 Octobre 1938

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ^{1^{er}} BUREAU DE VOTE

(N° ¹ A ¹⁶⁰ DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter: elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Ablin Marcel délégué Roquebrune Cap Martin		95	9		
2	Agnehy Julien (dr.) Conseiller Général		4	9		
3	Aicello Blaise délégué Vallauris		4	9		
4	Aighun Barthélemy délégué Valbonne		4	9		
5	de Alberti Charles délégué Nice		95	9		
6	Albin Charles délégué Sospel		95	9		
7	Albin Michel délégué Sospel		95	9		
8	Alfoussi Jacques délégué Villefranche		95	9		
9	Alis Albert délégué Théoule Mer		95	9		
10	Allavena Jean délégué Cannes		95	9		
11	Alziary Pierre délégué Tourrette Levens		95	9		
12	André Victor délégué Cannes		4	9		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Andréis François délégué 3 ^e titulaire de Trévis		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
14	Andrieu Paul délégué d'Aspremont		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
15	Ardisson Antoine délégué du Carnet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
16	Ardisson Honoré délégué du Carnet.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
17	Arduc François Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
18	Armelin Brestin délégué Collongues		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
19	Arnaud Joseph délégué Villeneuve d'Albi		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
20	Arnaud Léonard délégué 3 ^e Laurent du Val.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
21	Arnulf Titienne délégué Draf		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
22	Auboeuf André délégué 3 ^e Paul		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
23	Audibert Léon délégué des Fèves		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
24	Audibert Virginie délégué Gattières		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Andibert Xavier délégué Villefauche / Hér.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
26	Augier Adolphe délégué Tourettes sur loire		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
27	Augier Honoré délégué Roq. Cap. Martin		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
28	Augier Marcel délégué Cap d'Ail		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
29	Aurand Georges délégué Villars / Hér.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
30	Aussel Jean délégué Vallauris		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
31	d'Authier Léopold suppléant Bouyon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		remplace H. Félix Fumel, Maire de Bouyon, malade.
32	Authier Alexandre délégué Cap d'Ail		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
33	Prail Barthélemy Conseiller d'arrondis.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
34	Prail Joseph délégué St. Martin. Vieux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
35	Poulet Antoine délégué Tourette. Leveus		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
36	Poulet Antoine délégué Houdouin		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Bailet Gabriel délégué Villefranche o/Hes.		97	7		
38	Bailet Jean délégué Levens -		7	7		
39	Bailet Nicolas - délégué Beaulieu /Hes.		7	7		
40	Bailet Paul Conseiller d'arrond. ^t		7	3		
41	Baillaud Alexandre délégué Mondelieu		7	7		
42	Baille Adolphe. délégué Lantouque.		7	7		
43	Bailon Abel Conseiller d'arrondissement.		97	7		
44	Balestre Paul Conseiller Général		7	7		
45	Barbary Fernand. délégué Carros -		97	7		
46	Barbier Julien délégué Levens -		7	7		
47	Bardon Max délégué Cammes -		97	7		
48	Barel Virgile député		97			

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Barelli Paul délégué Peille.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
50	Barety Leon délégué		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
51	Barla Alexandre. délégué Trinite-Victor		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
52	Barla Joseph. délégué Trinite-Victor		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
53	Barnoin Jean délégué Cagnes-Mer.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
54	Barraya Louis délégué Barre-les-Alpes.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
55	Bassargette André. délégué la Gande.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
56	Baud André. délégué du Mas.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
57	Baud Jules délégué d'Auvare.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
58	Baudin Désiré délégué Peoné		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
59	Bay Constant délégué Villefranche		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
60	Beghelli Antonio délégué Fonten.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Boel Joseph. délégué Bist		97	7		
62	Belleudy François délégué La Croix		7	7		
63	Bellon Marius délégué St. Gaudon.		93	7		
64	Belmon Louis délégué Houlénet		97	7		
65	Benes Louis. Conseiller d'arrondissement		97	7		
66	Bérard Paulin délégué Consequids.		93	7		
67	Béranger Eugène délégué du Proc.		97	7		
68	Béranger Lambert délégué Vence.		97	7		
69	Bermond Paul délégué Gilette		7	7		
70	Bermond Paris. Conseiller Général		97	7		
71	Bernard Clément délégué Canuet.		93	7		
72	Bernard Paul délégué Beaussolif		7	7		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Bertrand Jean délégué du Rouret.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
74	Bianchi Joseph délégué Cap. d'Arl.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
75	Biasini Marcel délégué de Nice.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
76	Blacas Alfred délégué Vence.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
77	Blanc André délégué Roure.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
78	Blanc Joseph délégué Liège.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
79	Blanc Paul délégué Casques/Hur.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
80	Blancardi Charles Conseiller d'arrondissement.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
81	Blancardi Théodore délégué Castellar.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
82	Borde Léon délégué Cannes.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
83	Bois Jean délégué Belvédère.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
84	Bompar François délégué Châteaufort/Bonne.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS d'inscription sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
85	Bonhomme Tervant délégué Nice -		✓	✓		
86	Bonis Jean délégué Cefio		✓	✓		
87	Bonome Charles délégué St. Vallier -		✓	✓		
88	Bonzzo Marcelin délégué de Salins -		✓	✓		
89	Borie Maurice délégué Valbonne -		✓	✓		
90	Bottin Pierre délégué Beausoleil		✓	✓		
91	Botton Claude - Conseiller d'arrondiss.		✓	✓		
92	Bottone Emmanuel délégué de Fontan -		✓	✓		
93	Bouchard Georges Conseiller Général		✓	✓		
94	Boulisque Emile Conseiller d'arrond.		✓	✓		
95	Bounin Jacques délégué Nice -		✓	✓		
96	Bourayne Armand délégué Antibes		✓	✓		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1er tour de scrutin.	au 2e tour de scrutin.	au 3e tour de scrutin.	
97	Bourreau Aimé Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
98	Bousquet Pierre- délégué Camus-		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
99	Le Bouteiller Marcel délégué Vallée-franche		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
100	Bois Benoît délégué Petite -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
101	Bois Emmanuel- délégué Peymeinade		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
102	Boger François Conseiller d'arrondis.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
103	Braccini Sébastien délégué Henton.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
104	Bracco François délégué Henton.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
105	Bremond Henri- délégué Vallauris		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
106	Bressieux Honoré- délégué La Gaudie.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
107	Bret Louis- délégué Camus-		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
108	Breton Gaston- délégué Cagnes / Mer.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Brocard Louis délégué Châteaufort		27	7		
110	Brun Jean délégué Conté		27	7		
111	Brunet Louis délégué Caques / Mer		27	7		
112	Burschel Joseph délégué du Camet		4	7		
113	Buscaldi Alfred délégué Vence		4	7		
114	Caisson Alexandre délégué Houdan - Sartre		4	7		
115	Caisson Rosalind délégué Conté		27	27		
116	Camous Henri délégué Conté		4	7		
117	Camous Jean délégué Panchin / Mer		27	7		
118	Canestrier Jean délégué St. Martin Var		27	7		
119	Canguil Sébastien délégué Hauguis		27	7		
120	Caremil Pierre Conseiller Général		27	7		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Carbavan Haruin Conseiller d'arrondissement		91	97		
122	Carles André - délégué de Coute -		91	97		
123	Castelli Gaspard délégué Belvédère		91	97		
124	Castiglia Etienne délégué Colomars		4	97		
125	Castillon François délégué d'Antibes		91	97		
126	dr. Cauvin Charles - délégué Tinet de l'Évêque		93	97		
127	H. colonel Cauvin délégué de Coute -		91	97		
128	Cauvin Joseph Conseiller Général		95	97		
129	Cauvin Joseph Maria délégué Peymevieille -		91	97		
130	Cauvin Louis - délégué Grasse -		91	97		
131	Chalmette Denis - délégué Vallauris -	Agard Jules - 1 ^{er} suppléant	4	97		H. Chalmette empêché
132	Chauve Augustin délégué Cannes -		91	97		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Chiaverini Marc- délégué Pélousollet.		✓	✓		
134	Chier François délégué St. Antoine.		✓	✓		
135	Chiozza Joseph. délégué Cannes.		✓	✓		
136	Ciais Joseph. délégué Beauchêne/Mar.		✓	✓		
137	Ciamin Calixte délégué d'Isola.		✓	✓		
138	dr. Ciamin Joseph. Conseiller Général		✓	✓		
139	Ciando Denis - Conseiller Général		✓	✓		
140	Clary Albert délégué Pône		✓	✓		
141	Clary Joseph. délégué Taret - Var -		✓	✓		
142	Clericy Louis - délégué St. Laurent Var.		✓	✓		
143	Clericy Vincent. délégué Castagniers		✓	✓		
144	Clerissi Gaspard délégué Aspremont		✓	✓		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Clerissi Jacques. délégué Nice.		97	97		
146	Clerissi Joseph. délégué Tourette Chateau.		97	97		
147	Clinchard Marius délégué des Hugons		97	97		
148	Colomas Antonio délégué St André		97	97		
149-	Colomas Barthélemy. délégué St André.		97	97		
150.	Contesso Emile délégué d'Eze.		97	97		
151	Contesso Henri délégué Contes.		97	97		
152	Corbani Constant. délégué Blausac.		97	97		
153	Corcos Maurice. délégué Roq. Cap Martin		97	97		
154	Corniglion Philippe Conseiller Général.		97	97		
155	Corporandey Pierre. délégué Vallauris.		97	97		
156	Corso Louis. délégué Menton.		97	97		

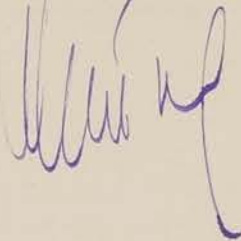
ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *Cent soixante* électeurs.

A

Nice

, le *22 Octobre* 19*38*.

POUR Le ~~Préfet~~ ~~FET~~
Le Secrétaire Général



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent soixante* émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.
Cent-cinquat neuf _____ le 2^e idem.
_____ le 3^e idem.

Les Scrutateurs,

Le Président du bureau de vote,

M. Courv.
S

Ey. Béranger
Blancard
Deux

Juste

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

du 23 octobre 1938.

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 2^e BUREAU DE VOTE

(N° *161* A *320* DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
161	Curraud Jean délégué Vallauris.					
162	Curti Michel. délégué Breil.					
163	Dahon Charles. délégué Thérule / Hn.					
164	Dalbera Antoine. délégué Cantaron.					
165	Dalbera François délégué Cantaron.					
166	Dalmas Joseph. délégué St. Laurent. Var.					
167	Dalmas Louis. délégué d'Ascros.					
168	Dalmas Roch. délégué Villars / Var.					
169	Daniel Félix Conseiller d'arrond.					
170	Daniel Jean Baptiste délégué Rog. Cap. Marten					
171	Darmus Jean - délégué Honguins -	H. Vial J. Bte 1 ^{er} suppléant				H. Darmus suppléant
172	Daver Gustave - délégué du Tignet.					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
173	David Césaire. délégué St. Léger.		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
174	Dechame Emile délégué St. Laurent, Var.		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
175	Demargne Henri. délégué St. Paul.		<i>ch</i>	<i>ch</i>		
176	Defetris Louis. Conseiller Général		<i>ch</i>	<i>enf.</i>		
177	Deregnancourt Maurice. délégué Grasse.		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
178.	Derigon Paul. délégué Vallauris.		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
179	Domergo Michel. délégué Sospel.		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
180.	Donadey Hans. délégué Beuil.		<i>ch</i>	<i>ch</i>		
181.	Domolo Joseph. délégué St. Laurent, Var.		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
182	Drogray Antoine. délégué Puget-Thénier.		<i>enf.</i>	<i>ch</i>		
183.	Dubreuil Clément. délégué La Roquette/Biégas.		<i>ch</i>	<i>enf.</i>		
184	Duchemin Charles. délégué de Nice.		<i>ch</i>	<i>enf.</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
185	Durando Antoine délégué St-Laurent - Var.		<i>conf.</i>	<i>conf.</i>		
186	Durandy Jean Conseiller Général		<i>cf</i>	<i>conf.</i>		
187	Durandy Justinien Conseiller d'Arrondissement		<i>conf.</i>	<i>conf.</i>		
188	Durandy Maurice. Conseiller Général		<i>conf.</i>	<i>conf.</i>		
189	Emeline Louis. délégué Malauseine		<i>conf.</i>	<i>conf.</i>		
190	Esoute Pierre. suppléant Cannes.		<i>conf.</i>	<i>cf</i>		Remplace H. Ruas - demissionnaire.
191	Estrader Gerard délégué Antibes		<i>cf</i>	<i>cf</i>		
192	Euzière Louis. délégué Courmes -		<i>conf.</i>	<i>conf.</i>		
193	Fabre Berthé délégué Valderonne -		<i>conf.</i>	<i>conf.</i>		
194	Fabre Eugène délégué Antibes		<i>conf.</i>	<i>conf.</i>		
195	Faraut Adrien délégué Escarène -		<i>cf</i>	<i>conf.</i>		
196	Faraut François délégué La Roquette / M.		<i>cf</i>	<i>conf.</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
197	Beraud Léon délégué Nice.		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
198	Beraud Prosper- délégué Auger-Portaue.		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
199	Ferrari Augusto- délégué Beaubien & M.		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
200	Ferrari Jean Conseiller d'Arrondissement		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
201	Ferrié François délégué Menton.		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
202	Fighiera Antoine délégué Roquebillière		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
203	Fighiera Joseph. délégué Nice.		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
204	Foucard J. J. délégué Châteaufort-Gem.		<i>cf</i>	<i>cf</i>		
205	Franco Maurice délégué Venanson		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
206	Franco Pierre délégué Cap d'Ail		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
207	Fromageau Marcel délégué Antibes		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
208	Fulconis Joseph. délégué Beausoleil		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
209	dr. Fulconis Louis Conseiller Général		<i>af</i>	<i>enf.</i>		
210	Fulconis Philippe délégué Antibes		<i>enf.</i>	<i>af</i>		
211	Funel Theophile délégué Cassols.		<i>enf.</i>	<i>af</i>		
212	Gaëtti Philippe délégué Vence -		<i>af</i>	<i>enf.</i>		
213	Gaggioli Lazare. suppléant Br. J. Cap Temet.		<i>af</i>	<i>enf.</i>		Remplace H. Galthier Comité empêché -
214	Garino Ferdinand délégué Rabion		<i>af</i>	<i>enf.</i>		
215	Garnier Charles - délégué Liéuche		<i>af</i>	<i>enf.</i>		
216	Garrel Félix Conseiller d'Arrondis.		<i>af</i>	<i>enf.</i>		
217	Garziglia Honoré délégué Beaulieu / Mer.		<i>af</i>	<i>enf.</i>		
218	Garziglia Jean délégué Villefranche / Mer.		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
219	Gastaldi Etienne - délégué Cap d'Ail -		<i>af</i>	<i>enf.</i>		
220	Gastaldi Etienne délégué La Turbie.		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
221	Gastand César délégué La Turbie		enf.	enf.		
222	Gastand Emile délégué Revest-la-Roch.		cf	enf.		
223	Gastand François délégué Pendejune		cf	cf		
224	Gastand François délégué Thury		enf.	enf.		
225	Gaudo Jean - délégué 3 ^{te} Agnès -		enf.	enf.		
226	Gauthier Louis - délégué Valdeblore -		cf	enf.		
227	Gautier Henri - Conseiller d'arrondissement		enf.	enf.		
228	Gavi Pierre - délégué Beaussolil -		cf	enf.		
229	Gayot Joseph - délégué Trinite - Victor.		cf	enf.		
230	Gentilhomme Henri délégué Roquefort-la-B.		ff	enf.		
231	Germond François délégué 3 ^e Etienne - Turei		cf	enf.		
232	Giacobi Auguste - délégué Poiré.		enf.	enf.		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
233	Gianotti Antonio délégué Sospel.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
234	Gibelini Bernard délégué Gréolière.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
235	Gilli Paul délégué Coaraze.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
236	Gilly Pierre délégué La Colle.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
237	Gimello Prosper délégué St-Haumont. Var.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
238	Gioan Honoré délégué Rog. Cap Martin.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
239	Giordan Joseph délégué St Jean Cap Tenat.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
240.	Giordani Jean délégué Henton.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
241	Giraud Denis délégué du Rouret.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
242	Giraud Martin délégué de Grasse.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
243.	Guige Baptiste délégué St-Sauveur.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
244.	Goiran Benoit délégué La Trinité V. Var.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
245	Gojon Gaspard- délégué Claus-		<i>cf</i>	<i>cf</i>		
246	Gola Marius Conseiller d'arrondis.		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
247	Gougne Louis André. délégué St. Jeannet.		<i>cf</i>	<i>cf</i>		
248	Graille Jacques- délégué La Roquette Prie		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
249	Gramaglia Raymond. délégué Cap d'Ail		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
250	Gras Albert. délégué Cannet.		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
251	Gras Octave- délégué de Cabris		<i>enf.</i>	<i>enf.</i>		
252	Grec Jules- délégué d'Antibes		<i>cf</i>	<i>cf</i>		
253	Grinda Joseph- délégué St. Martin - Vieux		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
254	Grosso François délégué Mandelieu		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
255	Gubernatis Zoël délégué de Claus-		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		
256	Guerin Gustave- délégué Esraignolles.		<i>cf</i>	<i>enf.</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOIE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
257	Guichard Justus délégué Sperandis					
258	Guichon Auguste délégué Gillette					
259	Guigo François délégué Valdeblon-					
260.	Hancy Félic Conseiller d'arrondissement.					
261	Hébréard Philémon délégué Grasse -					
262	Hemresty Jacques député					
263	Hugues Henri. délégué Villeneuve Aubert					
264	Isart Auguste délégué Nice -					
265	Isnard Eloi. délégué Cuesbris -					
266	Issautier Bernard. Conseiller Général					
267	Issautier Joseph délégué St Dalmas. Lérage.					
268	Jilbert Louis délégué Guntiles					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
269	Jonas Colouard- délégué		exp.	exp.		
270	Gouffray Paul- délégué Cannes.	Monnet Emile 2 ^e suppléant	exp.	exp.		H. Gouffray Paul délégué Cannes.
271	Gourtan Henri délégué Cannes.		exp.	exp.		
272	Lambert André délégué Vence.		exp.	exp.		
273	Lantelme Paul- délégué St-Laurent-Vau.		exp.	exp.		
274	Langier François Conseiller d'arrondissement.		exp.	exp.		
275	Langier Pierre- délégué Gaudon.		exp.	exp.		
276	Lautier Alexandre délégué Vence.		exp.	exp.		
277	Lautier Jean délégué Antibes		exp.	exp.		
278	Laurent Firmin délégué Carriacou/Région.		exp.	exp.		
279	Lavabre Lucien délégué Hougues		exp.	exp.		
280	Lauzet Jean P ^{te} délégué La Colle.		exp.	exp.		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
281	Leandri François délégué Beausoleil.		enf.	enf.		
282	Lenchantin de Guber- natis Eugène. délégué Nice-		cf	enf.		
283	Liantaud Etienne délégué d'Entrevaux		enf.	enf.		
284	Liantaud Norbert délégué St-Martin-Entrevaux		enf.	enf.		
285	Liantaud Etienne délégué Vallauris		cf	enf.		
286	Lions Gustave. délégué Roquefort		cf	enf.		
287	Louvet Adolphe - délégué La Penne		cf	enf.		
288	Maccari Auguste délégué de Menton		cf	enf.		
289	dr. Haffet Hippolyte Conseiller Général		enf.	enf.		
290	Maggiore Louis délégué Roq. Cap Martin		enf.	enf.		
291	Maïcon Philippe Conseiller d'Arrondissement		enf.	enf.		
292	Haiffret Marius délégué Beaulieu / Mer		cf	enf.		

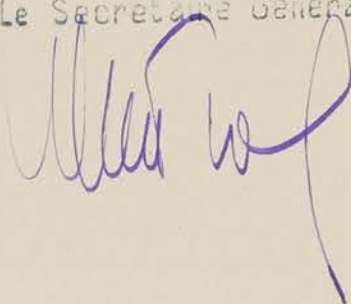
NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
293	Malaussena Louis délégué Houlinet					
294	Malaussena Rosalind délégué d'Ulle.					
295	Mallet Felix délégué Bourette / oup					
296	Mallet Jules délégué de Roue.					
297	Hangioni Sébastien délégué du Camet					
298	Haric Pierre - délégué Roquelbillière					
299	Martel Pierre délégué de Grasse.					
300	Hartin François délégué Berzandun					
301	Hartiny Albert. délégué Bonson -					
302	Mascarello Louis délégué la Trinité - Victor.					
303	Hasson Antoine - délégué du Camet.					
304	Mattendi André délégué Roquelbillière					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
305	Maubert Claude. délégué de Hangeins		<i>cf</i>	<i>ref.</i>		
306	Haulandi Louis délégué Beausoleil.		<i>cf</i>	<i>ref.</i>		
307	Hannier Marcel. délégué Bar-sur-Joux.		<i>ref.</i>	<i>ref.</i>		
308	Maure Victorin délégué d'Aiglem.		<i>ref.</i>	<i>ref.</i>		
309	Maurel Antoin délégué Pégomas.		<i>cf</i>	<i>ref.</i>		
310	Maurel Charles. délégué St. Laurent du Var.		<i>ref.</i>	<i>ref.</i>		
311	Maurel Ernest délégué d'Utelle.		<i>cf</i>	<i>ref.</i>		
312	Maurel Jean délégué d'Utelle.		<i>cf</i>	<i>ref.</i>		
313	de. Haurin Conseiller d'Arrondis.		<i>cf</i>	<i>ref.</i>		
314	de Hay François Conseiller Général		<i>cf</i>	<i>ref.</i>		
315	Mazzacari Hédard. délégué Luceram.		<i>ref.</i>	<i>ref.</i>		
316	Médecin Jean Député		<i>cf</i>	<i>cf</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent soixante* électeurs.

A *Paris*, le *22 Octobre* 19 *38*.

POUR LE PRÉFET
Le Secrétaire Général



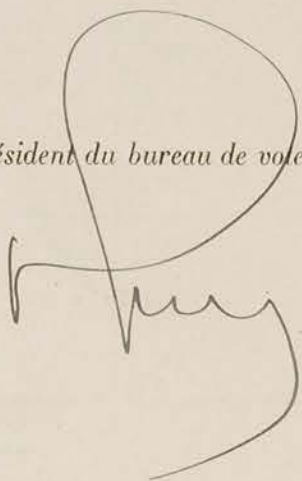
ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

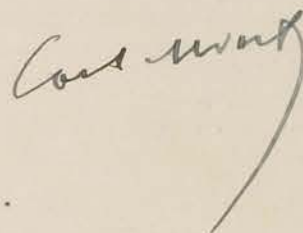
_____ le 2^e *idem*.

_____ le 3^e *idem*.

Le Président du bureau de vote.



Les Scrutateurs,



Section

COMMUNE de

Table 30

FEUILLE

DE

DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

[illegible]

Section

Bureau Central

COMMUNE de

2^e Tour

Table

FEUILLE

DE

DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

NOMS DES CANDIDATS	1 ^{er} Bureau	2 ^e Bureau	3 ^e Bureau	NOMBRE DE VOIX										TOTAL
	123456789 10	123456789 20	123456789 30	123456789 40	123456789 50	123456789 60	123456789 70	123456789 80	123456789 90	123456789 100				
Louis Louis-Dreyfus	84	81	80											245
Jean Hennessy	12	10	20											42
Victor Séné	34	35	24											101
Claude Vermorel	6	12	14											32
Baudouin	16	14	17											47
Jouras	3	3												6
Medecin		1												1
Le naito		2												2
Jean Bernard			1											1
Non votant	1													
Nuls		2												
	150	160												

Electeurs inscrits 481
votant 479

Suppléants primés 477

Majorité absolue 239

Louis Louis-Dreyfus 245 voix élu

Section

COMMUNE de

Table

FEUILLE

DE

DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

[illegible]

Section

COMMUNE de

Nice

Table

FEUILLE

DE

DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

[illegible]

16 2

Section

COMMUNE de _____

Table 3

FEUILLE

DE

DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

[illegible]

Section

COMMUNE de 1⁰ Four

Table 2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

Section

COMMUNE de

COMMUNE de

Table

FEUILLE

DE

DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

[illegible]

Section

COMMUNE de

Table

FEUILLE

DE

DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMER

NOMS DES CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX										TOTAL
	123456789 10	123456789 20	123456789 30	123456789 40	123456789 50	123456789 60	123456789 70	123456789 80	123456789 90	123456789 100	
Médecin	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	123 124
Orefys	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	+ + + + +	+ + + + +		66 70
Vermorel	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				11
Sénès	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				32
Hennassy	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				29
Lemaire	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				
Zonas	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				10
Barity	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				2
Gianotti	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				2
Baudouin	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				14
Nouveaux	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				6
Darnas	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				1
Comte Paris	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				1
Barral	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /	/ / / / / / / / / /				1

FEUILLE

DE

DÉPOUILLEMENT DE SCRUTIN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPRIMERIE

NOMS DES CANDIDATS	1 ^{er} bureau	2 ^o bureau	3 ^o bureau	TOTAL	NOMBRE DE VOIX										TOTAL
	123456789	10123456789	20123456789	30123456789	40123456789	50123456789	60123456789	70123456789	80123456789	90123456789	100123456789				
Louis Louis Greffus	70	74	74	218											
Jean Médéric	124	116	120	360											
Jean Henneberg	29	36	41	106											
Victor Seis	32	32	27	91											
Claude Vermorel	11	11	11	33											
Gaston Baudouin	14	15	15	44											
Baudet Léon	2	1	2	5											
Edouard Jonas	10	11	7	28											
Nouveau	6	3	4	13											
Rebuffel			1	1											
Gianotti	2	2	1	5											
Banal			1	1											
Bouneau		2	1	2											
Lumare		1		1											
Robin															
Dixes	3	1	2	6											
Muls.	2	2													

Votants = 481

Muls 4

S.E. 477

Major. absol. 239

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

23 octobre 1938.

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^e BUREAU DE VOTE

(N° *321* A *481* DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le _____ et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
345	Nublin Alexis délégué Menton		H	/		
346	Octobon Antoine délégué Cagnes-Mer.		/	/		
347	Olivari Antoine Conseiller Général		H.	/		
348	Olivier Joseph délégué Menton		H	/		
349	Ollivier Raoul délégué Caille		/	/		
350	Orengo Augustin délégué Menton.		H	/		
351	Orengo Henri. délégué St. Jean Cap. T.		/	/		
352	Orrigo Frédéric délégué Menton.		H.	/		
353	Ozenda Jean Bapt. délégué Sospel.		/	/		
354	Palez Dominique. délégué Nice.		/	/		
355	Palmaro Etienne délégué Gorbio		/	/		
356	Parodi Paul délégué Gasse.		/	/		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSÉUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
357	Casqualini J. Br ^e délégué Anninat.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
358	Ch. Passeron Charles. Conseiller Arrondis.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
359	Paulet Louis. délégué de Pau / Loup.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
360	Pelbre Louis. délégué Angot-Thévenin.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
361	Peghion Alexandre. délégué Roquebrune.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
362	Peghion Jean délégué Castellon.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
363	Peghion Jean délégué Castellon.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
364	Peghion Marius délégué Menton.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
365	Pelat Albert. délégué Guillaumes.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
366	Pélinier Louis. délégué Toudon.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
367	Pellat. Finet Paul. délégué Nice.	Prothone Denis 1 ^{er} suppléant	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		H. Pellat, Finet empêché -
368	Pellerin Emmanuel délégué Vallauris.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
369	Perino Jean délégué Antibes		/	/		
370	Philip Sylvestre délégué Beulas		/	/		
371	Picard Georges délégué Nice -		/	/		
372	Picaud Louis délégué du Cannet		/	/		
373	Piche Pierre délégué de Nice -		/	/		
374	Plancher Josephin délégué Biot -		/	/		
375	Pons Clément délégué Châteaufort d'Es		/	/		
376	Portanelli Emmanuel délégué de Cote		/	/		
377	Pourtalet Henri député		/			
378	Poyand Auguste délégué Cannes -		/	/		
379	Poyet Jean délégué Nice -		/	/		
380	Prisco Henri délégué Antibes		/	/		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
381	Puons François délégué St. Sauveur/Tuise		/	/		
382	Raibaut Victor délégué Nice		/	/		
383	Ramin Adolphe - délégué Roubron	remplacé par Monsieur Bevil Y. B ^e	/	/		
384	Ramin Henri. délégué Grasse -		/	/		
385	Rancurel Paul. Conseiller d'arrondissement.		/	/		
386	Rapon Claude - délégué Honaus-Lortoux.		/	/		
387	Rapuc Pascal - délégué St. Etienne de Tignes.		/	/		
388	Raybaud Théti délégué de Grasse -		/	/		
389	Raybaud Fernand - délégué St. Cézaire		/	/		
390	Raybaud Joseph - Conseiller Général		/	/		
391	Raybaud Ludovic - délégué Cagnes / Mer -		/	/		
392	Raybaud Maurice - délégué Roquesteron / Grasse -		/	/		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
393	Raybaudi Y. Baptiste délégué du Carnet.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
394	Raynaud Marcel délégué Briançonnais		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
395	Raynaud Louis délégué St. Blaise		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
396	Rayol Victorin délégué de Grasse -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
397	Rebuffel Benoit délégué St. Cezaire		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
398	Rebuffel François délégué du Carnet.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
399	Rebuffel Léon - délégué Seranons		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
400	Revel Louis Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
401	Revelat Victor - délégué Nice -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
402	Revelli Y. Baptiste délégué Sauge -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
403	Rey Arthur délégué Breil.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
404	Rey Léon délégué Vence -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
405	Reijjal Adrien - délégué Hassois -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
406	Ribuot François délégué Rigand -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
407	Ricolfi Félix Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
408	Ricolfi Humbert. Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
409	Ricord Joseph délégué de Vence -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
410	Robaud Joseph - délégué Paillon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
411	Robin Conseiller d'arrondiss.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
412	Robini Auguste délégué du Bollène		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
413	Robini Félix Conseiller d'arrondiss.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
414	Robini Louis - Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
415	Robion Firmin délégué Beuil -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
416	Rocchestani François délégué Beaussolil		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
417	Pollant Christophe délégué Colomars -					
418	Ronchère Denis délégué Nice -					
419	Roscian Casimir délégué de Bréil -					
420	Rostagni Marcel délégué Tournafort					
421	Rosset Pierre délégué Drap -					
422	Roubandy Antoine délégué du Broc -					
423	Roumien Antoine délégué Sallagriffons					
424	Rouquier Louis délégué Andon -					
425	Rousset André - délégué Glouse -					
426	dr. Rivery Maurice Conseiller Général					
427	Roux César délégué Bransob					
428	Roux François délégué La Tour Hincé					

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
429	Roux Jean Baptiste délégué Duranus.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
430	Roux Paul Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
431	Sagnato Emmanuel délég. Rog. Cap Martin		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
432	de Saint-Terréal délégué Cagnes / Mer.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
433	dr. Saramito Louis. Conseiller d'arrondis.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
434	Sauvan Joseph. délégué Villeneuve Indet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
435	Pernerie Ernest. délégué Grasse -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
436	Seneguiers Henri délégué Vallauris.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
437	dr. Senès Victor - Conseiller d'arrondis.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
438	Pervello Vincent. délégué Villefranche		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
439	Licard Rosin délégué Cigères		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
440	Limard Albert. délégué du Cannet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
441	Solandt Daniel délégué Pegomas		/ef	/q		
442	Pouchon Maxime délégué Beausoleil		/H.	/q		
443	Spinetta Jean. délégué Nice.		/ef	/q		
444	Steva Honoré. délégué Saorge.		/ef	/q		
445	Teisseire Honoré. délégué La Colle.		/q	/q		
446	Terese François délégué La Trinité-Victor.		/ef	/q		
447	Terromatte Maurice délégué Grasse.		/ef	/p		
448	Testoris Romain délégué de Marie		/q	/q		
449	Thaon Felix délégué La Bollène		/q	/q		
450	Toche Albert délégué Guillaumes		/ef	/q		
451	Toesca Hubert. Conseiller Général		/H.	/q		
452	Toniatti Eugène. délégué Nice		/ef	/p		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
453	Torcat Gabriel délégué du Garr.		/	/		
454	Tordo Paul. délégué Cagnes / Mer.		/	/		
455	Torthe Fernand. délégué Rop. Cap Martin		/	/		
456	Toussan Victor. délégué Beillon		/	/		
457	Tripoul Pierre délégué Vallauris		/	/		
458	Trinchero Joseph délégué du Caucet		/	/		
459	Trolet Lucien délégué de Beausoleil		/	/		
460	Truchi Albert. délégué Luceram		/	/		
461	Truchi Jean délégué Sospel.		/	/		
463	Turco Joseph. délégué Vence.		/	/		
462	Ugo Honoré - Conseiller Général		/	/		
464	Vassiaux Aimé délégué Cannes.		/	/		

NUMÉROS D'INSCRIPTION sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
465	Veglio Louis délégué St-Martin-Lésaubie		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
466	Veran Aimée délégué Gorbio		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
467	Veran Louis - délégué St- Agnès -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
468	Verani Joseph. délégué Beaulieu		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
469	Verdeil Jean - délégué Nice -		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
470.	Verine Auguste délégué Edutiles		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
471	Verola Prosper - délégué La Roquette / Mer.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
472	Veyan Charles - délégué Hougues		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
473	Veyssi René - Conseiller d'arrondis.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
474	Vial Hippolyte - délégué Cagnes / Mer.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
475	Vialatte Auguste Villefranche / Mer.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
476	Vial Jules - délégué Menton		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

électeurs.

A

Neci

, le 22 octobre 1938.

Le Préfet,
POUR LE PRÉFET
Le Secrétaire Général



ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

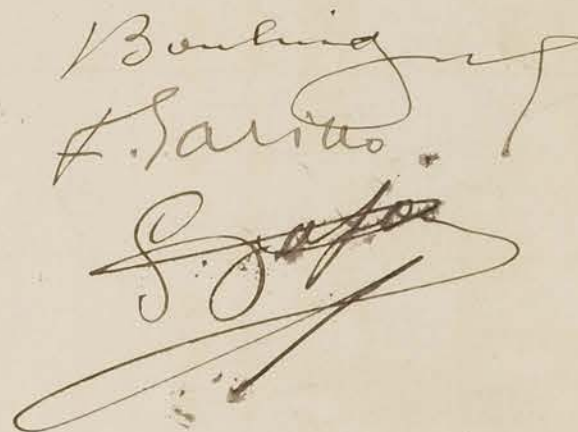
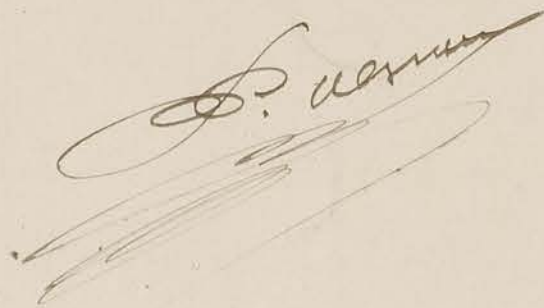
161 émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

160 ——— le 2^e idem.

———— le 3^e idem.

Les Scrutateurs,

Le Président du bureau de vote,



~~P.O.~~

~~C 98.6~~

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 23 Octobre 1938

Département des Alpes-Maritimes

M. Medecin, Louis-Dreyfus, élu

Monsieur le Président

du 2^{ème} Bureau

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

X

6

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

